

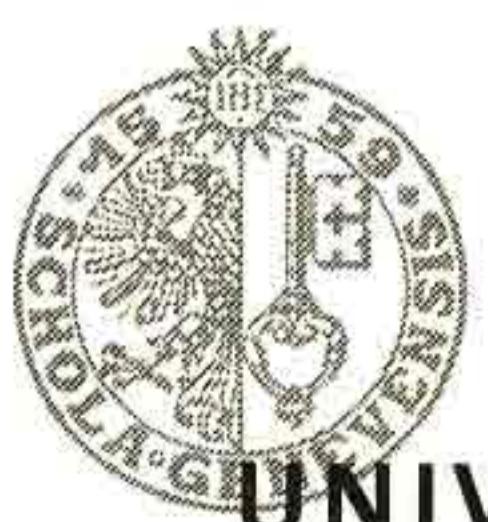


FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Licence en sciences
de l'éducation

Deuxième cycle
Mention *Enseignement*



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Avant-propos

Cette brochure s'adresse en priorité aux étudiantes et étudiants, aux formatrices et formateurs de terrain et aux enseignantes et enseignants universitaires impliqué-e-s dans le programme. C'est leur référence commune. C'est un outil d'orientation.

Mise à jour chaque année, elle entend présenter l'architecture du programme de deuxième cycle de la Licence en sciences de l'éducation mention *Enseignement* (abrégée LME) et notamment le *programme conseillé* qui permet de parcourir le second cycle en trois ans en inscrivant les unités de formation dans l'ordre le plus judicieux.

Cette brochure est complémentaire au *Plan d'études de la Section des Sciences de l'éducation*. Ce document plus général présente des informations sur les divers cursus d'études en sciences de l'éducation, le premier cycle, les trois mentions du second cycle, les études post-graduées. Il décrit également le contenu des unités de formation filées communes aux trois mentions de la licence.

On se reporterà également au *Règlement d'études de la Section des sciences de l'éducation* et aux autres textes adoptés par les instances officielles de la Section, qui font foi en cas de litige. Au besoin, les étudiants peuvent s'adresser à la Conseillère aux études pour obtenir des compléments d'information.

Avant-propos

PREMIERE PARTIE	
I. Objectifs de la licence mention <i>Enseignement</i>	1
II. Parcours de formation	4
III. Cinq domaines de formation	8
IV. Dispositif de formation	11
V. Organisation et déroulement des temps de formation sur le terrain	14
DEUXIEME PARTIE	
<i>Première année</i>	
Unités de formation compactes	
1.1. Profession enseignante : rôles et identité	19
1.2. Didactiques des disciplines I	20
1.3. Initiation aux médias et à l'informatique	21
1.4. Approches transversales I	22
Unités de formation filées	
1.5. Séminaires cliniques d'accompagnement	24
1.6. Didactiques des disciplines et Approches transversales	25
1.7. Séminaire de recherche	27
<i>Deuxième année</i>	
Unités de formation compactes	
2.1. Complexité et gestion de projet	29
2.2. Approches transversales II	30
2.3. Stage en responsabilité	31
2.4. Didactiques des disciplines II	32
Unités de formation filées	
2.5. Méthodologies de recherche	32
2.6. Séminaire de préparation au mémoire	33
2.7. Séminaire clinique d'accompagnement	34
2.8. Didactiques des disciplines et Approches transversales	34
<i>Troisième année</i>	
Stages	
3.1. Stage extra-muros	35
3.2. Stages en responsabilité	35
Consolidation différenciée	37
Unités de formation filées	
4.1. Séminaire d'intégration de fin d'études	38
4.2. Didactiques des disciplines et Approches transversales	39
4.3. Unité de formation libre	39
4.4. Mémoire	39
Adresses	40

LICENCE MENTION ENSEIGNEMENT

I. OBJECTIFS DE LA LICENCE MENTION ENSEIGNEMENT

L'ensemble de la formation vise à permettre aux étudiants* d'acquérir :

- une culture scientifique de base en sciences humaines et sociales dans les domaines touchant à l'éducation ;
- des compétences orientées vers l'analyse de situations éducatives complexes, l'intervention et la recherche en éducation ;
- des compétences professionnelles permettant d'enseigner dans une classe ou d'exercer d'autres fonctions pédagogiques dans l'enseignement primaire (à Genève : divisions élémentaire, moyenne ou spécialisée).

Dans cette optique, la formation initiale est ouverte et vise, outre un certain type de compétences de base à construire, à rendre les futurs enseignants capables, tout au long de leur vie professionnelle, d'évaluer leurs compétences et leurs possibilités, d'identifier leurs besoins de formation continue, de former des projets pour y répondre, notamment, en fonction de leur insertion professionnelle.

Les compétences professionnelles sont les suivantes :

a. Maîtriser et exercer la profession d'enseignant

Enseigner est un métier qui s'exerce dans le cadre d'une organisation publique ou privée à laquelle il appartient de prescrire les finalités de l'enseignement et de structurer le cursus, souvent de définir de façon plus ou moins détaillée des programmes et des horaires plus ou moins contraignants, parfois de proposer ou d'imposer des démarches didactiques et des moyens d'enseignement. La formation doit préparer à respecter les cahiers des charges fixés par les organisations scolaires tout autant qu'à faire évoluer le métier vers davantage d'autonomie et de responsabilité. On visera donc à former des professionnels capables de penser et d'agir de façon autonome et responsable à partir d'objectifs généraux et de principes éthiques.

b. Réfléchir sur sa pratique, innover, se former

La formation visera à former des praticiens capables d'analyser leur action et de l'infléchir au gré de l'expérience. Cette compétence s'acquiert par un certain rapport théorique à l'expérience dès le début de la formation initiale. Cette dernière tendra à leur donner les moyens d'analyser chaque situation, d'identifier les obstacles et les problèmes, de construire et d'adapter les solutions. Cette orientation suppose non seulement une capacité d'analyse et de décision, mais également des attitudes : prise de risques, capacité de reconnaître ses erreurs, de demander de l'aide, d'identifier ses besoins de formation.

c. Maîtriser les disciplines à enseigner et leurs didactiques

Le but de la nouvelle formation est de faire passer les étudiants de la maîtrise personnelle des connaissances et des savoir-faire disciplinaires à leur mise en oeuvre en situation didactique et leur appropriation active par les élèves. Cela

* Pour ne pas surcharger le texte, le masculin est utilisé dans son sens générique, il désigne donc aussi bien les femmes que les hommes.

suppose une familiarisation avec les contenus d'enseignement conçus comme élaborations complexes, historiquement constituées, contraintes par le système d'enseignement, puis l'appropriation de concepts, de savoirs et de savoir-faire relevant des didactiques des disciplines aussi bien que d'approches pluri- ou interdisciplinaires.

d. Se servir des sciences humaines et sociales comme base d'analyse des situations éducatives complexes

Les savoirs accumulés par les sciences humaines et sociales ne peuvent prétendre guider pas à pas la pratique pédagogique. Ils constituent en revanche une référence essentielle :

- au stade de la planification didactique globale, de la préparation de séquences particulières, de l'adoption d'un mode de gestion de classe, de modalités d'évaluation, etc. ;
- au moment de l'analyse et de l'interprétation de l'expérience permettant la régulation de l'action sur le vif ou son ajustement différé en présence de situation analogue.

e. Assumer la dimension éducative de l'enseignement

La formation des enseignants à l'Université les préparera à intégrer à leur action didactique et pédagogique les dimensions de socialisation et d'éducation qui figurent dans les objectifs de l'école, notamment les orientations générales des plans d'études ou les lois sur l'instruction publique. La formation favorisera une prise de conscience des valeurs et attitudes véhiculées par les contenus et les pratiques de l'enseignement. Elle sensibilisera à la diversité culturelle, aux différences sexuelles, éthiques, sociales et religieuses, aux exclusions qu'elles provoquent. Les futurs enseignants seront amenés à réfléchir à leur rôle dans ce domaine, même s'il est bien entendu qu'ils partagent cette responsabilité avec d'autres professionnels et les familles.

f. Concevoir, construire et gérer des situations d'apprentissage et d'enseignement

Le rôle des enseignants est de favoriser les apprentissages des élèves, leur développement - intellectuel, psychique, moral, social, physique - et la construction de leur identité, dans le sens des objectifs de l'institution scolaire aussi bien que des projets personnels des apprenants. Pour y parvenir, il s'agit de maîtriser les processus d'enseignement : s'approprier les savoirs disciplinaires, savoir planifier des progressions, faire des leçons ou des cours, construire des séquences didactiques, gérer un groupe, évaluer, négocier avec les parents et les collègues, etc. Mais la valeur de ces moyens se juge au niveau des destinataires, les élèves. Se centrer sur l'apprenant, c'est s'intéresser à ses processus d'apprentissage, ses modes d'appropriation de la connaissance, ses acquis, l'usage qu'il peut faire de ses connaissances.

g. Prendre en compte la diversité des élèves

La diversité des apprenants est une donnée de base de toute action pédagogique. La formation préparera à comprendre et gérer cette diversité, tant au plan des systèmes de pensées et de valeur (sensibilisation aux dimensions interculturelles) qu'au plan pratique (individualisation, différenciation).

h. Assumer les dimensions relationnelles de l'enseignement

Oeuvrer dans le champ éducatif, c'est apprendre à travailler sur ses émotions et affects. La formation rendra les étudiants attentifs à leurs mécanismes de défense, au poids de leur éducation et de leur histoire dans leurs attitudes et réactions, afin qu'ils prennent en compte cette dimension dans leur développement personnel. En les aidant à renforcer leur identité, à conquérir

solidité et stabilité, la formation devrait permettre d'affronter la complexité, l'incertitude, les conflits, l'échec, de comprendre les dynamiques de groupes, le fonctionnement des organisations.

i. Intégrer une composante éthique à la pratique quotidienne

Enseigner, c'est concilier les objectifs de l'institution, ses propres valeurs et les projets de l'élève. C'est respecter en tout temps la liberté de conscience et d'expression, l'identité, la sphère privée, les valeurs de l'élève et de ses proches ; c'est renoncer à toute stratégie d'enseignement, aussi « efficace » soit-elle, qui menacerait l'intégrité et le développement des personnes. La formation donnera une dimension éthique aux compétences et l'intégrera au fonctionnement en situation.

j. Travailler en équipe et coopérer avec d'autres professionnels

Aucun enseignant ne saurait à lui seul résoudre tous les problèmes. Sa formation le rendra capable de coopérer avec d'autres enseignants, avec les parents, avec divers spécialistes (psychologues, travailleurs sociaux, infirmières scolaires, par exemple). Elle le préparera à concevoir, négocier et mettre en oeuvre une division du travail ou une action collective, à travailler en équipe, à participer à la vie de l'établissement, à gérer des projets communs.

k. Se servir à bon escient des technologies

L'informatique, la télématique et les technologies multimédias mettent des outils sans cesse renouvelés à la disposition des enseignants, qui doivent les connaître et savoir s'en servir de façon pertinente et critique à la fois pour accroître l'efficacité de leur enseignement et pour familiariser leurs élèves avec ces approches.

l. Entretenir un rapport critique et autonome aux savoirs

La formation des enseignants à l'Université favorisera une prise de distance par rapport à l'institution scolaire, aux contenus et modalités de l'enseignement. Elle visera, comme toute autre formation universitaire, à donner les moyens d'une interrogation autonome et critique des savoirs, des valeurs et des institutions.

Ces objectifs ne seront pas travaillés un par un. Chaque unité de formation contribue à plusieurs d'entre eux, dans des proportions diverses. Les objectifs ne correspondent pas davantage à des disciplines. Chacun renvoie à des champs de savoirs multiples, qui relèvent en général de plusieurs sciences humaines.

II. PARCOURS DE FORMATION

Le programme conseillé et le règlement d'études

Le système des unités capitalisables permet des itinéraires de formation assez diversifiés et donne à l'étudiant une grande latitude dans le rythme d'avancement de ses études et dans l'ordre où il inscrit les enseignements choisis. La LME a souhaité conserver une partie de cette souplesse, tout en introduisant des exigences de cohérence propres à une formation professionnelle.

Il en résulte un compromis entre deux logiques d'organisation du curriculum, la logique des unités capitalisables et la logique des années d'études. Ce compromis a pris la forme d'un **programme conseillé** (voir les tableaux « Structure du deuxième cycle LME » et « Programme conseillé du deuxième cycle LME), divisé en trois années d'études, chacune ménageant encore certains degrés de liberté.

Ce programme garantit une progression régulière à un étudiant disponible à temps plein, sous réserve bien entendu de l'obtention des crédits associés aux diverses UF. Il peut de la sorte achever ses études de deuxième cycle en trois ans, mémoire de licence compris. Le programme conseillé est conforme au règlement d'études, qui prescrit des règles minimales à respecter impérativement. Si on s'en écarte - ce qui est possible, de préférence en connaissance de cause - il importe de se référer attentivement au Règlement d'études et aux dispositions complémentaires adoptées par le Conseil de Faculté.

L'individualisation des parcours de formation

L'individualisation des parcours de formation a des fonctions variables selon les étapes du parcours. Au premier cycle (10 UF à acquérir), la possibilité de choisir quatre UF au minimum sur six dans chaque domaine est un premier degré de liberté. Pour accéder au deuxième cycle de la Licence mention Enseignement, l'unité de formation « *Observation et d'analyse des terrains éducatifs et scolaires* » est un prérequis.

Au deuxième cycle LME, une part d'individualisation peut passer par un écart possible au programme conseillé. Le jeu des prérequis ne permet pas de suivre les UF compactes dans n'importe quel ordre, et la logique des modules impose une inscription simultanée des UF compactes appartenant au même module, mais l'étudiant peut jouer sur la durée des études et l'inscription différée des UF filées. Quant au stage extra-muros, il peut être effectué au cours de la première, deuxième ou troisième année du deuxième cycle.

Le programme conseillé laisse une certaine liberté dans le choix des UF filées à prendre dans le programme de la LMRI.

L'étudiant choisit en fonction de ses intérêts, de ses projets et de ses besoins deux des trois types de séminaires cliniques (éthique, développement personnel ou analyse de la pratique). Les séminaires de même type proposent en général un choix entre plusieurs enseignants, plusieurs horaires, plusieurs démarches. Il en va de même pour les séminaires de recherche, les séminaires de préparation au mémoire et les séminaires d'intégration de fin d'études. L'ordre dans lequel l'étudiant inscrit les UF filées est moins contraignant que l'ordre des UF compactes (voir ci-dessous).

À l'intérieur des UF compactes, les équipes veillent à une part d'individualisation des tâches et des contrats. L'évaluation porte en général sur des travaux personnels et collectifs de divers types, dont le contenu ou la démarche n'exige pas une complète standardisation. La différenciation pédagogique, forme interne d'individualisation des parcours, peut apparaître dans toutes les UF.

En dernière année, l'individualisation du parcours de formation devient plus marquante, chacune des trois composantes du programme conseillé y contribue : le mémoire de licence (dont le thème et la méthode appartiennent à l'étudiant en dialogue avec un directeur de mémoire), les stages en responsabilité (partiellement orientés en fonction d'un projet personnel) et le module de « *Consolidation différenciée* ». Ce dernier est composé d'un choix d'UF thématiques déterminé chaque année par le Comité de programme sur la base des propositions des enseignants et des étudiants. La diversité et la flexibilité des options permettent aux étudiants de compléter ou d'approfondir leurs acquis en fonction de leurs manques ou de leurs projets à ce stade de leurs études.

Le bon usage de ces possibilités d'individualisation peut dépendre du dialogue avec la Conseillère aux études ou avec les enseignants. Les étudiants sont donc invités à se documenter et à discuter de leurs choix avec d'autres personnes avant de prendre des décisions importantes. Ils sont aussi invités à faire la balance entre les avantages à court terme - horaire plus commode, évaluation apparemment moins exigeante, affinités avec des personnes ou des établissements, tendance à choisir ce qu'on maîtrise déjà - et les avantages à long terme, développement de compétences et travail sur des points faibles.

Le métier d'étudiant

Chacun l'exerce comme il peut, comme il veut, en tentant de faire face aux attentes du dispositif. On voit qu'elles sont nombreuses :

- investissement en temps de présence ; la présence est strictement obligatoire durant les stages et semaines de terrain et lorsqu'une UF l'impose comme base du contrat didactique ; de même, la démarche clinique demande une participation assidue aux séminaires ;
- forte implication personnelle dans le travail d'analyse et les échanges, tant durant les temps de terrain (avec les élèves et avec les formateurs de terrain) que durant les temps de faculté (séminaires, groupes de travail) ;
- engagement régulier dans un travail de lecture et d'écriture ;
- engagement tout aussi régulier dans un travail collectif (analyse, démarche de projet) ;
- participation à une évaluation continue, exigeant de nombreuses contributions orales ou écrites plutôt qu'une performance à un examen final ;
- changements fréquents de cadres conceptuels et de contextes de travail durant l'année, la semaine, la journée ;
- analyses, questionnement, confrontation, conflits sociocognitifs et autres démarches de travail sur soi ;
- mise en relation avec de nombreux interlocuteurs différents, dans des contrats variés ;
- prise en charge de son travail, de son orientation, de la part individualisée de son parcours de formation ;
- usage courant d'outils informatiques, de centres de ressources (bibliothèque, Centre de ressources et de documentation pédagogiques, CD-ROM) et de personnes-ressources ;
- participation à la régulation des dispositifs de formation et du programme.

Les attentes à l'égard des étudiants se fondent sur l'ambition de les amener à un niveau élevé de compétence scientifique et professionnelle, mais il faut évidemment que le tout reste non seulement vivable, mais source d'identité, d'apprentissage et de stimulation intellectuelle. A cet effet, des moments de régulations collectives ont lieu à l'intérieur des UF et, plus largement, du programme.

PROGRAMME CONSEILLE DU DEUXIÈME CYCLE LME

STRUCTURE DU DEUXIÈME CYCLE LME

rentrée
scol.
universitaire

examens
universitaires

Première année

Stage	Profession Enseignante Rôles et identité	Médias et informatique		
		Didactiques des disciplines I : français, mathématiques, arts plastiques, musique, éducation physique	Approches transversales I Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs	
Séminaire clinique d'accompagnement				
Didactiques des disciplines				
Approches transversales				
Séminaire de recherche				

Deuxième année

Stage	Complexité et gestion de projet	Approches transv. II Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation	Stage en resp.1	Didactiques des disciplines II : français, mathématiques, allemand, géographie, histoire, sciences			
				Séminaire clinique d'accompagnement			
Séminaire de préparation au mémoire							
Didactiques des disciplines							
Méthodologies de la recherche							

Troisième année

Stage extra-muros	Stage en responsabilité 2	Consolidation différenciée	Stage en responsabilité 3	Consolidation différenciée				
	Stage en coresponsabilité avec séminaire d'intégration de fin d'études							
Didactiques des disciplines								
Approches transversales								
Unité de formation libre								
Mémoire								

Unités compactes



Unités filées

1ère année de deuxième cycle

39 crédits en UF compactes (dans cet ordre)	Crédits
EI 761 - Profession enseignante : rôles et identité (précédée d'un stage avant la rentrée universitaire)	3
ED 711, 712, 713, 714, 715 du module Didactiques des disciplines I	16
EO 771 - Initiation aux médias et à l'informatique	4
EAT 731, 732, 733, 734 du module - Approches transversales I Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs	16
21 crédits en UF filées	Crédits
Un séminaire clinique d'accompagnement (éthique, dév. pers. ou analyse de la pratique) ¹	3
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine A. Didactiques des disciplines	6
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine B. Approches transversales	6
EO 841, 842, 843, ou 844 (ou UF LMRI)- Séminaire de recherche	6

2ème année de deuxième cycle

42 crédits en UF compactes (dans cet ordre)	Crédits
EI 762 - Complexité et gestion de projet (précédée d'un stage avant la rentrée universitaire)	4
EAT 741, 742, 743 du module Approches transversales II Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation	12
ES 781 - Stage en responsabilité	3
ED 721, 722, 723, 724, 725, 726 du module Didactiques des disciplines II	23
18 crédits en UF filées	Crédits
Un autre séminaire clinique d'accompagnement (éthique, dév. pers. ou analyse de la pratique) ²	3
EO 861, 862, 863 ou 864 - Séminaire de préparation au mémoire	3
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine A. Didactiques des disciplines	6
EO 851 - Méthodologies de la recherche	6

3ème année de deuxième cycle

17 crédits en UF compactes	Crédits
ES 751 du module Stages en responsabilité	5
ES 752 du module Stages en responsabilité	3
UF du module Consolidation différenciée	9
43 crédits en UF filées	Crédits
ES 753 du module - Stages en responsabilité	4
UF 871, 872, 873 ou 874 - Séminaire d'intégration de fin d'études	3
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine A. Didactiques des disciplines	6
Une UF filée du programme LMRI dans le domaine B. Approches transversales	6
UF libre	6
UF 881 - Mémoire	18

¹ UF 811, 812, 813 ou 814 Séminaire clinique d'éthique ou UF 821, 822 ou 823, Séminaire de développement personnel/interpersonnel ou UF 831, 832 ou 833 Séminaire d'analyse de la pratique et de l'expérience.

² idem.

III. CINQ GRANDS DOMAINES DE FORMATION

Les UF sont réparties en cinq domaines, avec une organisation horaire permettant la coexistence des UF filées et des UF compactes. Des règles minimales imposent un certain ordre dans l'inscription des UF et le nombre de crédits par domaine. Le programme conseillé permet à l'étudiant de respecter facilement ces règles.

Les cinq domaines sont les suivants :

Domaines	Définition
<i>UF centrées sur les didactiques des disciplines (ED)</i>	L'enseignement est organisé dans une large mesure par disciplines scolaires. Dans chacune, on travaillera les objectifs et les finalités, les savoirs à enseigner, les démarches didactiques et pédagogiques qui permettent l'appropriation par les élèves.
<i>UF centrées sur les approches transversales (EAT)</i>	Certains processus « traversent » les disciplines scolaires : évaluation, processus d'apprentissage, gestion de classe, métier d'élève, relations famille-école, phénomènes interculturels, etc. Même s'ils sont en partie abordés dans chaque didactique, ils exigent aussi des approches transversales.
<i>UF centrées sur les outils et les méthodes de travail et de recherche (EO)</i>	Centrées sur des outils au service du métier d'étudiant, d'enseignant et de chercheur en éducation, leur but commun est de donner une première maîtrise d'instruments de communication, de planification, de recherche.
<i>UF d'intégration des savoirs, savoir-faire, et développement de la personne (EI)</i>	Les enseignements sont centrés sur : le questionnement éthique, les normes, les valeurs ; le développement personnel et interpersonnel ; la mise en relation des éléments de la formation dans la perspective d'une pratique professionnelle (centrations sur l'approche systémique du métier, le sens de la formation, la construction de l'identité professionnelle).
<i>UF de stages en responsabilité (ES)</i>	Ce sont des périodes d'immersion intensive (stage compact) ou régulière (stage filé), accompagnées d'un séminaire

Ces domaines ne sont pas totalement homogènes, chacun couvre des contenus divers. Mais cette typologie permet de lire plus clairement certaines filiations ou certaines parentés d'intention dans le parcours. Les UF de chaque type peuvent être compactes ou filées.

Chacune de ces UF se soucie d'articulation théorie-pratique. Elles visent donc à favoriser l'acquisition de connaissances (bases conceptuelles, théories, méthodes) et la construction de compétences spécifiques à la pratique enseignante en classe, dans l'établissement et dans le système.

UF centrées sur les didactiques des disciplines - ED

Le tronc commun permet à chaque étudiant de suivre une introduction à plusieurs voix aux didactiques des disciplines. Le second cycle approfondit chacune des disciplines, tout en établissant des liens entre elles. Les unités de formation en didactiques des disciplines favorisent l'évolution individuelle de l'étudiant face aux objets d'enseignement tels qu'ils sont définis par l'institution et la société.

Dans chacune des disciplines, certains contenus d'enseignement seront abordés - à titre d'illustration - à la fois du point de vue de l'organisation des savoirs scolaires, des pratiques d'enseignement, de la construction des connaissances et des capacités des élèves. Les unités de formation de didactique des disciplines offrent l'occasion de

la construction d'un premier savoir d'expérience sur la base d'observations, d'analyses et d'une mise en pratique.

UF centrées sur les approches transversales - EAT

Le terme transversal désigne des processus qui traversent les disciplines scolaires, processus qui sont en partie traités en didactique mais qui justifient des approches plus intégrées à partir de diverses sciences humaines. Les UF transversales couvriront donc plusieurs champs complémentaires, notamment : processus d'apprentissage, processus de communication, développements et apprentissages scolaires les plus généraux (raisonnement, esprit critique, coopération, par exemple), gestion de classe, différenciation, évaluation, curriculum, culture scolaire, relations famille-école, relations intersubjectives, déviance et discipline en classe, travail d'équipe, coopération, intégration des enfants différents, difficultés et échecs scolaires, phénomènes interculturels, fonctionnement des établissements scolaires.

Les UF du domaine transversal sont regroupées en deux modules : *Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs* et *Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation*.

UF centrées sur les outils et les méthodes de travail et de recherche - EO

Il s'agit de l'ensemble des outils de travail de l'étudiant, de l'enseignant ou du chercheur. Ces UF d'outillage visent à donner une initiation dans les domaines suivants :

- les méthodes de recherche en sciences de l'éducation ;
- les outils média et multimédia (photo, diapositives, son, film, vidéo) ; les outils informatiques (traitement de texte, tableurs, banques de données, télématique) ; les pratiques de lecture-écriture ; les techniques de sélection, de stockage et de traitement de la documentation.

Tous ces outils sont, d'une façon ou d'une autre, mis au service de la communication ou du traitement de données. La réflexion épistémologique et didactique n'est pas dissociée de l'initiation à l'utilisation dans le cadre d'une tâche précise. En conséquence, l'appropriation des outils se joue dans divers cadres :

- une EO compacte à options centrée sur les médias et l'informatique ;
- trois UF centrées sur la recherche et ses méthodologies : une UF filée de *Méthodologies de la recherche* ; un séminaire de recherche ; un séminaire de préparation au mémoire.

Les aspects méthodologiques et technologiques sont en outre abordés dans les UF ED ou les EAT chaque fois qu'il est possible d'intégrer à une approche thématique l'usage de certains outils ; les équipes responsables de ces UF veillent à cette intégration, en collaboration avec les responsables des UF EO.

UF d'intégration des savoirs, savoir-faire et développement de la personne - EI

Les UF d'intégration sont des unités de formation tantôt filées, accompagnant les étudiants dans leur travail d'appropriation et de mise en relation des divers apports, tantôt compactes, en lien avec le terrain pour faciliter les allers et retours en terme de vérification, observation et essais. Dans le parcours LME, les unités de formation se centrent tour à tour sur divers aspects du métier d'enseignant touchant aux didactiques des disciplines et aux aspects plus transversaux du métier. Si pour apprendre il s'agit d'accepter de séparer les diverses facettes du métier, pour mieux les observer à travers des lunettes, des disciplines différentes, dans l'agir professionnel, il n'y a point de clivage, l'enseignant doit mobiliser l'ensemble. Les

unités d'intégration ont pour but de réunir, relier, tout en les situant, les différentes approches de la formation pour aborder le métier dans sa globalité, sa complexité. Les unités de formation permettent aux étudiants d'acquérir ainsi des compétences particulières qui ont trait au sens global de la profession.

Les EI interviennent sous forme :

- de deux UF compactes de 2 ou 3 semaines, chaque fois en début d'année ;
- de séminaires cliniques filés (éthique ; développement personnel/interpersonnel ; analyse de la pratique et de l'expérience) ;
- d'un séminaire d'intégration de fin d'études ;

Les EI compactes de première et deuxième années du parcours conseillé sont précédées d'un stage de deux semaines durant la période qui sépare la rentrée scolaire (fin août) de la rentrée universitaire (mi-octobre).

UF de stages en responsabilité - ES

Les stages en responsabilité s'insèrent dans le programme de 2^{ème} et 3^{ème} année du deuxième cycle de la LME. Conformément à l'objectif de polyvalence de la formation, les étudiants effectuent ces stages dans les trois divisions de l'enseignement primaire. Les stages se déroulent sous la responsabilité conjointe des formateurs de terrain (FT) et des formateurs universitaires (FU). Ils doivent tous être réussis pour obtenir la Licence mention *Enseignement*.

Les stages en responsabilité représentent des moments privilégiés pour l'intégration des savoirs pratiques et théoriques. Leurs objectifs ne sont pas définis selon une progression linéaire ; aller du simple au complexe ne correspondrait pas à la logique du parcours et à la complexité d'une tenue de classe. C'est pourquoi l'étudiant aura l'occasion, dès son premier stage en responsabilité, de s'essayer à enseigner toutes les disciplines. Il tient la classe le plus fréquemment possible en présence et en l'absence du formateur de terrain.

Les quatre stages permettent aux étudiants de poursuivre un objectif général commun : mobiliser en situation leurs connaissances, tant du point de vue des didactiques que des approches transversales, ainsi que les compétences nécessaires à l'exercice de la profession dans la vie quotidienne de la classe et de l'école. En outre, chacun d'eux est centré sur des objectifs spécifiques.

Stage extra-muros

Le stage extra-muros est l'occasion pour les étudiants de connaître d'autres réalités que celle de l'enseignement romand, notamment dans des milieux éducatifs, socio-culturels ou d'entreprises. Des projets éducatifs au sein d'établissements scolaires situés à l'étranger ou dans des régions suisses non francophones peuvent être envisagés en accord avec la coordinatrice.

IV. DISPOSITIF DE FORMATION

La démarche de la formation de la licence mention *Enseignement* accorde une large place à l'articulation théories-pratiques. Cette articulation nécessite des dispositifs spécifiques. Le Règlement d'études de la Section des sciences de l'éducation distingue des unités de formation **compactes** et **filées**. Le regroupement de plusieurs unités complémentaires constitue un «module».

Unités compactes, unités filées

Les «unités de formation» sont de deux natures différentes : «compactes» ou «filées». Par endroits, le regroupement de plusieurs unités complémentaires constitue un «module».

Les unités compactes ont été conçues pour favoriser, sur plusieurs semaines consécutives (2 à 12 semaines), une alternance optimale entre semaines de terrain et semaines de faculté sous la responsabilité d'une équipe universitaire collaborant avec un réseau spécifique de formateurs de terrain des écoles primaires. Tous les étudiants devraient se trouver sur le terrain avec un projet d'observation, d'analyse ou d'intervention préparé durant la ou les semaines précédentes en Faculté. De même, ils devraient revenir en Faculté en ayant la possibilité de travailler sur l'expérience vécue, mettre en forme les observations, les confronter à celles d'autres étudiants insérés dans d'autres classes ou d'autres établissements. C'est dire que l'essentiel du travail en Faculté est effectué en groupes restreints, sur le mode des travaux pratiques, du séminaire, du groupe d'analyse de pratiques, du laboratoire didactique et d'autres formules qui ont en commun d'être fondées sur des démarches interactives et constructivistes. **Cette exigence d'articulation implique une présence régulière des étudiants. L'accès au terrain scolaire est conditionné à une participation assidue aux séminaires.**

Les unités filées s'organisent selon une autre logique. Elles peuvent se dérouler sur l'ensemble d'un semestre ou d'une année académique, à raison d'une ou deux heures de cours-séminaire hebdomadaire. Elle peuvent aussi prendre la forme d'un stage «filé», par exemple une demi-journée par semaine dans la classe d'un formateur de terrain.

Organisation des horaires sur le plan hebdomadaire

Au niveau de la semaine, la répartition horaire est organisée selon une triple logique :

1° Quatre jours (de 8h à 16h) réservés au travail en **UF compactes**, sur lesquels se répartissent les heures de cours-séminaire (environ 16 heures en moyenne) lors des semaines passées à l'université et les heures de travail en classe (environ 22 heures en moyenne) lors des semaines de terrain.

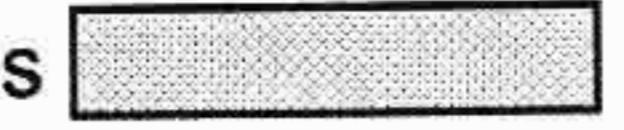
2° Une journée complète (mercredi) et les fins d'après-midi (lundi, mardi, vendredi après 16 h.) réservées aux **UF filées**.

3° Un ensemble de périodes non occupées par ces UF compactes et filées permet le travail personnel de l'étudiant (individuel ou collectif), le suivi individualisé, le dialogue avec les formateurs. Pendant les semaines universitaires, le jeudi après-midi est réservé à la participation aux instances de gestion de la Section et de la Faculté.

Organisation des UF filées ou compactes sur le plan hebdomadaire

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 à 16 heures					
16 à 20 heures					

UF compactes 

UF filées 

Les semaines de terrain et les stages occupent à eux seuls les plages blanches durant deux à cinq semaines. Pendant les semaines universitaires, les unités compactes peuvent occuper tout ou une partie des plages blanches. Elles sont regroupées par **modules** (Approches transversales I et II, Didactiques des disciplines I et II) au sein desquelles elles sont coordonnées au niveau de l'emploi du temps, des démarches de formation, des contenus, du travail sur le terrain et de l'évaluation .

Durant sa formation, l'étudiant alterne donc des semaines d'université et des semaines sur le terrain ce qui oblige les étudiants à un maximum de souplesse et d'anticipation dans le domaine de l'emploi du temps et de la gestion du travail personnel. On peut estimer que durant la période des cours universitaires, les étudiants sont sur le terrain, en **moyenne**, une semaine sur trois. A cela s'ajoutent deux fois deux semaines de stages précédant la rentrée universitaire.

En troisième année du 2^e cycle, la répartition horaire est un peu différente, en raison de la place que prennent les stages en responsabilité, le mémoire et la consolidation différenciée.

Au cours du deuxième cycle, outre les stages au sein des écoles primaires, les étudiants seront appelés à effectuer un stage extra-muros (cf. chap. 3.1)

Règles régissant l'évaluation des UF compactes et la compensation de crédits manquants à la suite d'échecs dans une ou plusieurs UF compactes de la LME

Règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation approuvé par le Département de l'instruction publique le 22 mai 1996 et modifié le 12 janvier 1999 par le Département de l'instruction publique.

Art. 33, al. 1, 2, 3 UF compactes

L'évaluation des UF compactes de la LME est régie par des règles particulières décrites dans l'article indiqué ci-dessus.

Art. 33, al. 4 UF compactes

Après un échec dans une UF compacte, l'étudiant ne peut sauf dérogation accordée par le doyen, inscrire à nouveau cette UF lors d'une autre année académique. Selon les règles adoptées par le Conseil de Faculté, il peut compenser les crédits manquants en choisissant une ou plusieurs UF dans le même domaine ou un projet indépendant incluant éventuellement un stage supplémentaire.

Les dispositions suivantes ont été adoptées par le Conseil de Faculté du 14 juillet 2000 pour l'année académique 2000-2001 et sont renouvelables d'année en année si aucune modification n'est demandée :

1. L'étudiant rédige, sur le formulaire ad hoc, un « Plan de compensation de crédits » compatible avec les autres obligations du plan d'études. Il le présente à l'enseignant (ou aux enseignants) responsable(s) du domaine dans lequel il n'a pas obtenu les crédits nécessaires.

2. Le « Plan de compensation » définit la compensation sous 2 formes:
 - a) une UF filée de 6 crédits (56 heures par année académique) ou deux de 3 crédits (28 heures chacune par année académique);
 - b) Un projet indépendant de 6 crédits au maximum, conduit sous la responsabilité d'un enseignant de la Section, à l'exception des assistants.
3. Un projet indépendant, compensatoire dans le domaine E Stages en responsabilité dans une école peut prendre la forme d'un stage en responsabilité supplémentaire, conduit sous la responsabilité d'un enseignant intervenant dans la licence mention Enseignement à l'exception des assistants. Cet enseignant peut exiger d'éventuels travaux complémentaires.
4. Le « Plan de compensation » doit préciser le nombre de crédits, le domaine dans lequel ils seront comptabilisés, un calendrier de réalisation conforme aux dispositions réglementaires et la nature exacte de la compensation. Nanti de l'accord du responsable du domaine concerné, le plan est transmis au secrétariat des étudiants de la Section des sciences de l'éducation.
5. Dans les limites réglementaires (article 34 du règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation), un étudiant peut négocier et conduire en parallèle plusieurs plans de compensation concernant plusieurs domaines, pour autant que le total des UF de compensation et des autres UF ne dépasse pas de 78 crédits selon l'article 32, al. 2 du Règlement d'études de la licence en sciences de l'éducation avec mention.
6. En aucun cas, les crédits acquis dans le cadre du plan de compensation n'invalident l'échec obtenu. Les crédits en échec liés à une UF compacte sont comptabilisés. La compensation des crédits manquants permet de compléter le programme d'études selon les dispositions réglementaires si l'étudiant n'est pas en situation d'élimination.

V. ORGANISATION ET DÉROULEMENT DES TEMPS DE FORMATION SUR LE TERRAIN

Le partenariat

La formation se passant sur le terrain pour plus d'un tiers de son temps, elle demande une coopération forte et continue avec les établissements scolaires et les enseignants. Ces derniers contribuent à la formation initiale de leurs futurs collègues dans le cadre d'une politique générale. C'est pourquoi l'ensemble du dispositif a été mis en place en concertation avec le Département de l'instruction publique (DIP) et plus spécifiquement la Direction de l'enseignement primaire (DEP). Dans le cadre du contrat de partenariat qui lie d'une part le Département, notamment la Direction de l'enseignement primaire, d'autre part l'Université, notamment la Section des sciences de l'éducation, un groupe de coordination, composé de représentants de chaque institution, est chargé de la mise en œuvre du contrat et des diverses régulations nécessaires.

Le concept de formateur de terrain

Tout au long de leur formation, les étudiants sont accueillis par des enseignants primaires qui ont souhaité devenir « formateurs de terrain » et qui travaillent en collaboration avec les enseignants-chercheurs de la SSED. Les semaines de terrain sont des moments qui tirent leur sens d'une alternance entre les séminaires universitaires et le temps de terrain. A la différence des « maîtres de stage » traditionnels, le rôle des formateurs de terrain, dans le cadre des unités compactes, est de participer à la formation et de contribuer aux objectifs définis par les équipes des modules.

En devenant formateur de terrain, l'enseignant s'engage à respecter les conditions du contrat-type qui lui confient notamment les tâches suivantes :

- accueillir l'étudiant et l'associer au fonctionnement de la classe et de l'école ;
- expliciter ses pratiques quotidiennes ;
- répondre aux interrogations de l'étudiant et encourager ses initiatives ;
- contribuer à l'analyse des activités et des attitudes de l'étudiant en classe ;
- participer à l'évaluation formative de l'étudiant, et, dans certaines unités, à son évaluation certificative ; rédiger le cas échéant un rapport d'évaluation, selon des modalités définies dans le cadre de l'unité de formation ;
- s'informer, participer à des séances de travail et de régulation avec l'équipe universitaire ;
- participer, dans la mesure du possible, à des sessions de formation destinées aux formateurs de terrain.

Les réseaux : engagement individuel et groupes de formateurs de terrain

Chaque unité de formation compacte ou chaque module constitué d'unités compactes parallèles constitue son propre **réseau** de formateurs de terrain et l'associe aussi largement que possible à la conception et au fonctionnement de l'unité de formation. Les formateurs de terrain travaillent donc en collaboration avec les équipes universitaires, elles-mêmes formées de professeurs, maîtres d'enseignement et de recherche, chargés d'enseignement ou assistants. Ces réseaux englobent aussi bien des formateurs qui s'engagent seuls à accueillir un étudiant que des groupes de formateurs de terrain.

L'accent a été mis sur la constitution de **groupes** de formateurs de terrain travaillant dans la même école et se concertant pour accueillir, encadrer et former un

ou plusieurs étudiants. Cette formule permet une plus grande souplesse et davantage de diversité, l'étudiant pouvant travailler avec plusieurs classes durant la même unité de formation. Elle rend également possible, l'engagement, à titre de formateurs de terrain, d'enseignants qui ne sont pas titulaires de classes, soit des « maîtres spécialistes » (MS), qui enseignent la musique, les arts plastiques ou l'éducation physique, soit des « généralistes non titulaires » (GNT) qui interviennent ponctuellement dans les classes de généralistes titulaires, prennent certains enfants en appui pédagogique, animent des ateliers du livre ou conduisent d'autres activités décloisonnées. La prise en charge d'un étudiant par un collectif permet également de mobiliser des équipes pédagogiques constituées ou des structures particulières, comme les structures d'accueil ou les classes et institutions de l'enseignement spécialisé.

A l'exception des *stages en responsabilité*, toutes les unités compactes acceptent et favorisent l'accueil des étudiants par un groupe de formateurs de terrain. Un groupe de formateurs de terrain peut recevoir un ou plusieurs étudiants. Selon ses objectifs pédagogiques et en accord avec le groupe de formateurs de terrain, l'étudiant peut travailler avec un ou plusieurs formateurs de terrain inscrits sur la liste qui lui est remise. Afin de faciliter l'accueil sur le terrain, chaque groupe de formateurs de terrain est invité à désigner une **personne de référence** par étudiant qui est responsable de toutes les questions concernant l'organisation du temps de terrain, à savoir :

- accueillir l'étudiant dans son école et l'introduire auprès de ses collègues, notamment des formateurs de terrain qui participeront à sa formation ;
- coordonner le suivi de la formation de l'étudiant ;
- être le référent personnel de l'étudiant concernant les questions d'organisation ;
- attester de la présence de l'étudiant à l'école ;
- signaler tout problème de fonctionnement à la responsable des réseaux de formateurs de terrain.

En cas **d'accueil individuel**, le formateur de terrain est évidemment aussi la **personne de référence**.

La préparation et le déroulement des semaines de terrain

Au cours du deuxième cycle, l'étudiant effectue ses stages et semaines de terrain dans une dizaine d'écoles différentes. L'objectif est de lui permettre de faire des expériences dans les différents milieux scolaires, au niveau de la division (élémentaire, moyenne et spécialisée), des contextes ville-campagne, des milieux socioculturels, des approches pédagogiques etc. A l'exception de l'unité de formation *Gestion et complexité de projet*, l'étudiant ne choisit pas son lieu de stage.

Dès réception des informations relatives à son école et à sa personne de référence, il prend **de suite** contact avec son formateur de terrain pour préparer son arrivée en classe.

Le **travail en classe** est défini d'entente avec le(s) formateur(s) de terrain. En principe, l'étudiant, durant la première année du deuxième cycle, aura rarement la pleine responsabilité de la classe, mais les formateurs de terrain, selon les UF et modules dans le cadre desquels ils travaillent, peuvent lui confier la responsabilité de certaines activités. Ce qui n'exclut pas des **moments** de pleine responsabilité dès le début du deuxième cycle. La tenue de classe est de mise essentiellement lors de stages en responsabilité de la deuxième et troisième année du deuxième cycle. Les contacts avec les parents ou d'autres professionnels sont concertés avec les formateurs de terrain. La **responsabilité civile** de l'étudiant vis-à-vis des élèves est définie dans les dispositions internes diffusées par la Direction générale de l'enseignement primaire.

Durant les semaines de terrain les étudiants sont **présents** à plein temps pendant les heures de classe, soit lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont disponibles au moins deux heures dans la semaine (en une ou plusieurs fois) hors du temps de classe pour un ou des entretiens avec le formateur de terrain. Au cas où l'étudiant doit s'absenter de manière imprévue, il en informe la personne de référence. Pour les absences dépassant deux jours, il doit avertir la responsable des réseaux de formateurs de terrain et, le cas échéant, fournir un certificat médical.

Concernant les absences du formateur de terrain, plusieurs cas peuvent se présenter. Si, pendant les semaines de terrain, le formateur de terrain suit une formation continue, l'étudiant peut l'accompagner, à condition que celui-ci soit d'accord. En outre, si le formateur de terrain part en semaine verte ou semaine blanche, il faut en avertir d'avance la responsable des réseaux des formateurs de terrain. En effet, dans certains modules, l'étudiant peut accompagner le formateur de terrain, tandis que dans d'autres, le dispositif pédagogique ne le permet pas. En cas de **maladie du formateur de terrain** ou autre absence imprévue, il peut aller dans la classe d'un collègue indiqué par son formateur (en cas d'accueil individuel) ou il trouve un arrangement au sein du groupe avec l'aide de la personne de référence. Au cas où le dispositif pédagogique est lié à une classe donnée, l'étudiant peut travailler à titre exceptionnel et pour une courte durée avec le remplaçant, à condition que celui-ci soit d'accord. A l'exception des stages en responsabilité, l'étudiant **ne peut pas remplacer** le formateur de terrain en cas de maladie.

À la fin des semaines de terrain, l'étudiant fera remplir et signer une attestation de présence par la personne de référence. Cette attestation est indispensable pour acquérir les crédits des unités de formation. Il devra la remettre à la responsable des réseaux de formateurs de terrain, en joindre une copie à son travail d'évaluation final et en conserver une copie personnelle.

En cas de problème quant au déroulement des semaines de terrain, le formateur de terrain ou l'étudiant peuvent en tout temps s'adresser à la responsable des réseaux des formateurs de terrain. Sur demande, une rencontre tripartite peut être organisée.

Les règles d'éthique

Les étudiants effectuant des semaines de terrain dans les écoles de l'enseignement primaire genevois sont soumis à un certain nombre de règles d'éthique. L'étudiant observe un strict **secret de fonction** pour tout ce qui concerne les maîtres, les élèves et leurs parents. Dans les informations orales et écrites qu'il donne sur ce qu'il a vécu, observé ou essayé en classe, il ne restitue aucun nom de personne, de projet ou d'école. Il introduit des noms fictifs. Il veille également à ne donner aucun indice permettant d'identifier indirectement des personnes ou des établissements. Tout ce que l'étudiant écrit à l'intention des formateurs universitaires ou d'autres lecteurs à partir de ses observations doit pouvoir être restitué aux formateurs de terrain concernés. En outre, concernant les règles d'éthique dans les écoles primaires genevoise, l'al. 1 et 2 de l'art. 30 du Règlement d'études de la section des Sciences de l'éducation approuvé le 22 mai 1996 par le Département de l'instruction publique stipule les principes suivants :

- 1. Lorsqu'ils sont présents dans les écoles, les étudiants-stagiaires sont tenus de respecter les devoirs et l'éthique de la profession enseignante. Par ailleurs, ils sont assujettis aux règles de stage élaborés d'un commun accord par la Section des sciences de l'éducation et la Direction des établissements concernés. Ces règles s'appliquent tant aux stages proprement dits qu'aux semaines de terrain intégrées à certaines unités compactes.*

- 2. Un manquement grave et avéré à ces règles et à ces devoirs peut amener la direction des établissements concernés, après concertation avec le doyen de la Faculté, à retirer à l'étudiant l'autorisation de travailler dans des établissements scolaires en tant qu'étudiant-stagiaire. Dans le cas où une telle décision est prise à titre définitif, le doyen établit le constat que l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de poursuivre des études dans le deuxième cycle mention Enseignement selon l'art. 34 alinéa 3.*

PREMIERE ANNEE DU DEUXIEME CYCLE

UNITES DE FORMATION COMPACTES

1.1. Profession enseignante : rôles et identité (EI 761)

Adrián Cordoba (*coordinateur de l'unité*), Mireille Cifali, Anne Perréard Vité, René Rickenmann, Mireille Snoeckx.

Prérequis

Stage de deux semaines avant la rentrée universitaire, précédé d'une demi-journée de formation (orientation et préparation au stage).

◎ Objectifs

Cette première UF d'intégration devrait permettre aux étudiants :

- de prendre en compte les différentes facettes des rôles et de l'identité de l'enseignant
- de repérer les spécificités du métier et des savoirs, savoir-faire et compétences à acquérir
- de répertorier quelques difficultés rencontrées dans la profession.

L'important sera que l'étudiant se questionne et repère les principales composantes d'une pratique professionnelle.

❖ Dispositif

L'unité de formation (UF) est précédée d'un stage de deux semaines dans les écoles. Les étudiants sont répartis en deux groupes: le premier groupe effectue son stage pendant les deux premières semaines de la rentrée scolaire (fin août-début septembre); le deuxième groupe dans les semaines suivantes (fin septembre).

Pendant le stage, l'étudiant rédige un « carnet de bord » et effectue des observations ciblées. Le formateur de terrain facilite l'observation en explicitant ses propres actions, en répondant à son questionnement. Il met à sa disposition le matériel scolaire en usage dans la classe (textes officiels, plans d'études, cahier des charges, manuels, etc.). Il le met aussi en relation avec d'autres professionnels, collègues de la même école, voire d'une autre école pour que l'étudiant puisse poursuivre son observation en se confrontant, dès le début, à plusieurs réalités.

L'unité débute à la rentrée académique. Elle s'appuie sur les observations et le questionnement construits durant le stage. Les divers matériaux récoltés pendant le stage étoient ce travail. Des travaux de groupe et des références théoriques permettent d'enrichir les premières représentations et conceptions du métier.

Rappel: l'inscription à cette unité de formation est un **prérequis** pour l'ensemble des UF du deuxième cycle LME.

1.2. Didactiques des disciplines I (ED I)

Didactique du français (UF 711): Jean-Paul Bronckart, Françoise Revaz, Bernard Schneuwly, Thérèse Thévenaz Christen ; Didactique des mathématiques (UF 712): Jean Brun, Ruhal Floris, Richard Schubauer, Maria-Luisa Schubauer-Leoni ; Didactique des arts plastiques (UF 713): René Rickenmann (**coordinateur du module**) ; Didactique de la musique (UF 714): Isabelle Mili; Didactique de l'éducation physique (UF 715): Adrián Cordoba.

◎ Objectifs

L'objectif général des modules *Didactiques des disciplines I et II* est de permettre aux étudiants de s'approprier deux types d'instruments afin de construire, en interaction étroite avec les formateurs de terrain, des gestes professionnels qui leur sont propres :

- *Instruments d'analyse pour comprendre les pratiques d'enseignement-apprentissage.* L'étudiant va pouvoir questionner les réalités des enseignements des différentes matières, reconstituer les raisons de certains choix didactiques au quotidien et en observer les effets sur les comportements des élèves.
- *Instruments pour concevoir, réaliser et analyser des séquences d'enseignement.* L'étudiant est mis dans la situation de chercher des solutions à un problème d'enseignement ; il doit tester ces solutions ; observer et analyser, à l'université, les effets de son intervention. Il devra décider en conséquence des modifications à apporter lors du retour au terrain pour faire progresser les connaissances des élèves.

❖ Dispositif

Les modules comprennent des moments divers, orientés par un même ensemble d'objectifs : travail à l'université (cours, séminaires, ateliers) et dans les écoles (stages, observations, interventions, recherches sur le terrain). Au cours de cette alternance environ 30% du temps de formation se déroule sur le terrain (trois semaines pour ED I et quatre semaines pour ED II).

Les didactiques du français et des mathématiques seront approfondies dans le module *Didactique des disciplines II*, qui regroupera, outre le français et les mathématiques, l'allemand, la géographie, l'histoire et les sciences. Durant le parcours de formation les étudiants ont l'occasion, en dehors des modules consacrés aux didactiques, de travailler et revenir sur les didactiques des disciplines sur le terrain scolaire, lors des UF filées du domaine didactique, et en participant aux séminaires de recherche, d'intégration et d'analyse des pratiques.

Les modules abordent chaque discipline de trois points de vue :

- a. *Organisation des savoirs dans les différentes disciplines scolaires.* L'étudiant est amené à se poser des questions sur les choix didactiques des enseignants concernant les contenus et à étudier parallèlement des plans d'études et des manuels. Le travail est donc consacré à l'étude de l'organisation des savoirs à enseigner et à apprendre dans les différentes disciplines scolaires avec une information, nécessairement sommaire, concernant les soubassements théoriques des transpositions opérées (ces problèmes sont traités de manière plus détaillée dans les unités filées ; problématique de la transposition au cœur de ces cours). L'étudiant est amené à retravailler les différents rapports spécifiques aux savoirs et savoir-faire et à prendre en compte des positions distinctes et non superposables : la position d'ancien élève, celle de collégien, la position d'étudiant en formation initiale, d'enseignant d'élèves d'école primaire.
- b. *Construction des connaissances et capacités des élèves.* Les étudiants centrent leur regard sur les élèves, soit au niveau de la classe, de petits groupes ou d'un individu. La

question générale à laquelle ils doivent apporter des éléments de réponse est la suivante : comment se construisent les connaissances et capacités des élèves ? Ils y répondent en analysant les travaux ou les comportements des élèves, en travaillant sur certains contenus avec des petits groupes d'élèves ou avec des élèves seuls. Les observations que font les étudiants dans ce domaine sont discutées avec les formateurs de terrain et consignées dans un rapport synthétique qui constitue la base du travail à l'Université.

- c. *Interventions didactiques.* Les étudiants, seuls ou en petits groupes, élaborent de brèves séquences d'enseignement réalisées dans les classes et enregistrées. Ils procéderont à la transcription de certains extraits des interventions qui seront analysés du point de vue didactique (intention didactique, efficacité du dispositif, régulation des apprentissages, etc.). Cette analyse intègre également les observations et remarques faites par les formateurs de terrain.

Adresse internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/edi1/dd1-welcome.html>



1.3. Initiation aux médias et à l'informatique (EO 771)

François Lombard (**coordinateur de l'unité**), Olivier Maulini, Daniel Peraya, René Rickenmann.

◎ Objectifs

L'ordinateur, internet et les technologies multimédias sont des outils sans cesse renouvelés à la disposition des enseignants. Une maîtrise judicieuse en est nécessaire. Ces technologies peuvent être envisagées :

- comme outil d'accès aux connaissances, (le WEB par exemple) ;
- comme système de médiatisation de connaissances, (la manière dont le multimédia modifie les perceptions des usagers, par exemple) ;
- comme technique de création à aborder (la création de documents multimédias ou de sites WEB).

L'objectif de cette unité de formation est de vous apprendre à vous servir de façon pertinente et critique de ces technologies, pour élargir votre palette pédagogique comme pour familiariser les élèves avec ces approches, et ce en analysant les problématiques posées par l'usage des dispositifs technologies pour l'enseignement.

Cet objectif général doit vous permettre de:

- vous interroger sur les technologies et les conditions de leur intégration dans une structure scolaire ;
- réfléchir aux effets des technologies sur les apprentissages des élèves ;
- vous confronter aux usages des technologies dans l'espace éducatif ;
- vous ouvrir à l'utilisation des moyens multimédias et audiovisuels ;
- vous familiariser avec un environnement internet et multimédia ;
- connaître les divers lieux et les personnes qui peuvent aider à la réalisation d'un projet d'enseignant.

❖ Dispositif

Cette EO se déroule à l'université sur trois périodes distinctes : deux semaines compactes à trois mois d'intervalle encadrent des séances de travail réparties sur 7 semaines filées.

Période 1 (première semaine compacte)

Dans un premier temps, les étudiants reçoivent une information générale sur les différentes technologies existantes, leur impact sur l'apprentissage et la place qu'elles occupent actuellement dans les écoles primaires. Dans un deuxième temps, les étudiants forment une équipe et élaborent un projet à partir des thèmes retenus et partagent en groupe les problèmes de recherche associées à leur évaluation et à leur développement technique.

Période 2 (semaines filées)

Pendant cette période, les étudiants se forment à la maîtrise des techniques associées au thème choisi et réalisent leur projet "média/informatique" par équipe de 2 ou 3 sous la responsabilité d'un des enseignants et/ou de formateurs de terrain associés. Si possible, ce projet est élaboré en relation avec les problématiques développées au cours des UF compactes et les semaines de terrain. Pour chaque thème, un certain nombre de présentations communes à toutes les équipes et d'ateliers spécifiques sont prévus. Pour le reste, le temps est réservé à l'encadrement personnalisé des projets d'équipe.

Période 3 (dernière semaine compacte)

Les étudiants présentent leur projet dans un "colloque" qui est organisé en fin de semaine. A cette occasion, ils préparent une présentation qui résume leur position et leurs observations sur l'usage des techniques qu'ils ont utilisées. Cette réflexion est conduite à partir des apports théoriques, des observations sur le terrain et de leur expérience personnelle. Pendant la première partie de cette semaine, les enseignants apportent aux étudiants une aide sur la mise en forme de leur communication au colloque présentation assistée par ordinateur (WEB, hypertexte, etc.) communication ou démo.

Adresse internet : <http://tecfca.unige.ch/tecfca/teaching/LME/lme-overview.html>



1.4. Approches transversales I (EAT I)

Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs

Relations intersubjectives et désir d'apprendre (UF 731): Mireille Snoeckx, Mireille Cifali ; *Rapport au savoir, métier d'élève, métier d'enseignant* (UF 732) : Philippe Perrenoud, Etienne Vellas ; *Diversité culturelle et gestion de classe* (UF 733): Malika Belkaïd; Christiane Perregaux ; *Ecole, famille, société* (UF 734): Olivier Maulini (**coordinateur du module**), Cléopâtre Montandon ; Michèle Bolsterli.

Objectifs

Le module « Relations et situations éducatives complexes, diversité des acteurs » cherche à développer les capacités réflexives des futurs enseignants. Il confronte les étudiants, d'une part à des savoirs constitués (concepts, problématiques de recherche, théories, paradigmes, etc.), d'autre part à des expériences observées et vécues sur le terrain scolaire. Le va-et-vient entre les écoles et la faculté doit susciter leur questionnement, développer leurs compétences d'analyse des situations éducatives complexes et étayer leurs prises de décision.

Chacune des quatre unités, tout en poursuivant ces objectifs, approfondit un domaine spécifique. Les principales thématiques communes aux quatre unités sont :

1. Rapport de l'enseignant à l'éducation parentale, éducation culturelle, éducation liée à l'origine sociale. Analyse de sa place, de ses présupposés, de son origine sociale et culturelle et réflexion sur la part d'éducation requise dans son acte.
2. Rapport de l'enfant au savoir selon son origine sociale et culturelle, selon celle de l'enseignant et les méthodes pédagogiques employées.

3. Prise en compte de la diversité culturelle, sociale et individuelle dans l'espace de la classe par l'enseignant.
4. Analyse des facteurs à prendre en compte dans la construction d'un cadre qui permette à chaque enfant d'avoir sa place.
5. Analyse des difficultés relationnelles surgissant dans une classe, que ce soit avec un enfant, un groupe d'enfants, des parents, ou des collègues.

Dispositif

C'est par un va-et-vient entre les écoles et la faculté, et entre des postures et des activités diverses, théoriques et pratiques, que les étudiants se confrontent à des paradigmes qui rendent compte de l'expérience ou aident à l'anticiper, et qu'ils élaborent les concepts correspondants. L'essentiel de la construction de nouveaux savoirs et compétences s'appuie donc sur des situations concrètes vécues ou observées en classe ou des situations-problèmes.

Les principales démarches de formation sont autant de fils rouges qui courent et s'entrecroisent tout au long du module, au carrefour des unités de formation :

1. La conception et la réalisation d'un projet d'observation/intervention sur le terrain.
2. L'identification, la description et la discussion de situations éducatives complexes.
3. L'analyse de compétences professionnelles identifiées chez les enseignants expérimentés.
4. L'écriture d'un journal de formation consignant observations, réflexions et impressions subjectives.

Le dispositif de formation alterne des moments de travail à l'université (dans des groupes de base animés par un formateur universitaire) et sur le terrain scolaire. En outre, les semaines universitaires sont, pour une partie du temps, organisées sous forme d'ateliers et de journées thématiques. Ces ateliers et ces matinées, destinés aux étudiants, sont ouverts aux formateurs de terrain du réseau.

Les formateurs de terrain accompagnent les étudiants dans leur processus de formation par le biais d'un compagnonnage s'étendant sur plusieurs semaines, ce qui leur permet :

- d'intégrer les étudiants dans leur classe et leur établissement, de les accompagner dans leur travail d'observation et de compréhension, de leur expliciter réflexions et actions, de répondre à leur questionnement, de les aiguiller au besoin vers d'autres collègues ;
- de les aider à concevoir, puis réaliser les travaux qu'ils doivent conduire (démarche d'observation-intervention, identification et description de situations complexes, journal de formation, analyse de compétence, portfolio pour l'évaluation, compte rendu de compagnonnage).

Les formateurs de terrain sont donc des formateurs à part entière. Ils sont membres d'un réseau animé par l'équipe universitaire qui organise chaque année :

- des contacts réguliers, sur terrain scolaire, entre étudiants, formateurs de terrain et de l'université ;
- deux ou trois réunions de travail et de régulation tripartites (étudiants, formateurs de terrain et formateurs universitaires) ;
- des journées de réflexion réunissant formateurs de l'université et du terrain (journées permettant aux étudiants d'assumer une responsabilité de classe) ;
- la participation des formateurs de terrain intéressés (et disponibles) aux ateliers de leur choix ;
- la publication d'une feuille de liaison interactive, la *Traversée*.

Rappel : l'EO 771 court partiellement en parallèle avec le module *Approches transversales I*.

Adresse internet : <http://www.unige.ch/fapse/SSE/teaching/eat1/>

UNITES DE FORMATION FILEES

1.5. Séminaire clinique d'accompagnement

Mireille Snoeckx, coordinatrice

○ Objectifs

Alors que les unités compactes ont un curriculum, les séminaires cliniques se définissent d'abord par leur regard sur le réel et leur démarche.

Ces unités visent la mise en relation des éléments de la formation dans la perspective d'une pratique professionnelle : centration sur la complexité et les interdépendances, l'ap-proche systémique du métier, la construction de l'identité professionnelle.

Les séminaires filés courent parallèlement aux modules compacts et peuvent en partie faire écho à ce qui s'y vit, mais ils n'ont pas à proprement parler de programme et visent plutôt à développer des attitudes et des démarches que les professionnels pourront réinvestir dans leurs pratiques professionnelles. Le caractère optionnel de ces démarches est important, l'investissement personnel librement consenti valant mieux qu'une « obligation de penser » selon tel ou tel paradigme.

❖ Dispositif

Durant le deuxième cycle, les étudiants doivent au moins s'inscrire à deux séminaires cliniques d'orientations différentes : éthique, développement personnel/interpersonnel ou analyse de la pratique et de l'expérience (Règlement d'études de la section, art.32).

♦♦♦

Séminaires d'éthique

M. Cifali (été)	812
M. Snoeckx (hiver)	814

Les séminaires d'éthique travaillent les dilemmes éthiques et des choix de valeur qu'un enseignant rencontre dans une classe ou un établissement : problèmes de sélection, d'évaluation, de justice distributive ; atteintes possibles à la sphère privée des enfants, des familles ou des enseignants, secret de fonction ; normes, valeurs, respect des différences et des personnes ; problèmes de discipline, de violence, de pouvoir ; de ségrégation, situation de conflits, de compétition ; part de la séduction, de la sexualité, des sentiments dans la relation pédagogique.

J. Friedrich (été)	813
---------------------------	------------

Le séminaire propose une introduction dans le domaine de l'éthique. Il vise à élucider ce qu'est un dilemme éthique, comment résoudre un conflit de valeurs, comment justifier une décision éthique. Le rôle des préjugés, des sentiments et des règles dans la prise de décisions éthiques sera analysé. Un certain nombre de problèmes à caractère éthique, issus de débats actuels autour de l'école et de la société, sont proposés à la discussion (normes et sentiments de justice en éducation, les éthiques professionnelles, la discrimination, le secret professionnel, etc.). Une présentation orale des lectures effectuées autour d'un problème éthique choisi est demandée. Dans un deuxième temps, on travaillera les dilemmes éthiques et les choix de valeurs qu'un enseignant peut rencontrer dans une classe ou dans les établissements scolaires et universitaires. A partir de l'expérience des étudiants une analyse des situations s'effectuera.

C. Montandon (hiver)

Ce séminaire vise à développer la réflexion sur les multiples questions éthiques que soulève le métier d'enseignant, ainsi qu'étayer cette réflexion, d'une part à l'aide de discussions sur des problèmes posés par des situations éducatives concrètes et, d'autre part, à la lumière de lectures choisies. Son but est d'intégrer une dimension éthique aux compétences exigées par le métier d'enseignant.

Séminaire développement personnel / interpersonnel

J. Snakkers (hiver)	821
J. Snakkers (été)	822
J. Snakkers (été)	823

Il n'y a pas de programme à proprement parler puisque ce séminaire, dont la démarche est essentiellement clinique, s'alimente des situations vécues sur le terrain, amenées et exposées (à l'aide d'un texte écrit) par les participants. Ce qui entraîne une discussion entre les membres du groupe, d'où se dégage éventuellement une certaine théorisation. Il y a donc un va-et-vient constant entre la pratique et la théorie, sans que cette dernière ne soit systématisée. L'objectif est de favoriser la capacité d'écoute des participants, de susciter les interrogations, sans amener de réponses-recettes toutes faites qui figeraient les attitudes et les comportements, bref: de mobiliser les potentialités créatrices du futur enseignant. Les thèmes abordés ces dernières années, sans que la liste soit exhaustive, tournent autour de: la rencontre de l'autre, de soi, de soi dans l'autre; la maîtrise et la relation d'emprise; le sujet face au groupe; séduction, narcissisme et violence; le désir de savoir, de transmettre, et ses possibles inhibitions; les différentes angoisses et les mécanismes de défense mis en place; la séparation, la mort, le deuil, la relations aux autorités, aux parents, aux collègues.

Séminaire d'analyse de la pratique et de l'expérience

M. Gather-Thurler (hiver)	831
J. Brun (été)	832
G. Jobert (été)	833

Les séminaires d'analyse de la pratique et de l'expérience visent, à partir de situations singulières, à entraîner à l'analyse et dans une certaine mesure à développer la conceptualisation des aspects conscients et inconscients de l'action pédagogique et didactique, autour du rapport au savoir, à l'ordre, au temps, à l'espace, à l'improvisation, au risque, au pouvoir, au contrat et aux tâches, aux situations complexes.

♦♦♦

1.6. Didactiques des disciplines et Approches transversales

Les UF filées des domaines **Didactiques des disciplines** et **Approches transversales** doivent être compatibles avec les obligations horaires du plan d'études de la mention *Enseignement autrement dit* ne pas interférer avec l'horaire des unités compactes ou des écoles primaires. Les UF ci-dessous (liste approuvée par le Conseil de Section du 11 mai 2001) sont programmées sur une plage horaire après 16 heures ou le mercredi toute la journée sous réserve de changement de dernière minute. (Les descriptifs figurent dans le plan d'études de la Section).

Didactiques des disciplines : l'étudiant doit inscrire dans son programme d'études du deuxième cycle 3 UF filées de 6 crédits chacune selon la liste suivante :

F. Audigier	Didactiques des sciences sociales	016
J. Brun	Didactique des mathématiques	012
F. Conne	Mathématiques scolaires, mathématiques savantes: la transposition didactique	013
A. Giordan	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	015
I. Plazaola Giger	Acquisition d'une langue seconde et didactique des langues étrangères	010
B. Schneuwly	Didactique de la langue maternelle: histoire, problèmes et perspectives	009
M.-L.Schubauer-Leoni	Didactique comparée (non donné en 2001-2002)	069
Enseignants UF compactes didactiques LME	Projet indépendant: peut être inscrit sous réserve d'un accord des enseignants concernés (6 crédits)	P.I.

Approches transversales : l'étudiant doit inscrire dans son programme d'études du deuxième cycle 2 UF filées de 6 crédits chacune selon la liste suivante :

L. Allal, L. Rieben	Processus et difficultés d'apprentissage	006
L. Allal	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	052
E. Bayer	L'analyse des processus d'apprentissage	051
M. Cifali	Approches historiques et psychanalytiques	048
P. Dasen, Tanon	Psychologie interculturelle	043 a)
M. Gather-Thurler	Innovation en éducation au niveau des établissements et des pratiques (non donné en 2001-2002)	068 (RIAT IV)
G. Jobert	Approches sociologique et psychodynamiques des situations de travail	050
C. Montandon	Processus de socialisation de l'enfance	007
P. Dillenbourg	Informatique et environnements d'apprentissage	039
C. Perregaux	Pluralité des langues et cultures à l'école	042
P. Perrenoud	Approches sociologiques et anthropologiques (non-donné en 2001-2002)	049
Enseignants UF compactes Approches transversales LME	Projet indépendant : peut être inscrit sous réserve d'un accord des enseignants concernés (6 crédits)	P.I.

Outre cette liste, les UF libres de la LMRI appartenant ou non à des modules peuvent être suivies dans le domaine **Approches transversales**.

Le étudiants doivent néanmoins respecter les prérequis exigés lors de l'inscription d'UF filées appartenant aux modules LMRI. Ils ne peuvent pas en outre inscrire les UF spécifiques de la LMFA. Les programmes d'études LMRI et LMFA donnent toutes informations utiles.



1.7. Séminaire de recherche

Joaquim Dolz (coordinateur)

② Objectifs

- s'initier à la recherche en participant activement aux différentes étapes de réalisation d'une étude: cadrage théorique, formulation de questions ou d'hypothèses, confrontation de celles-ci à des observations, expériences ou matériel documentaire, analyse et interprétation des résultats de cette confrontation ;
- réfléchir sur le rôle de la recherche en sciences de l'éducation, ses apports et ses limites pour la compréhension des phénomènes éducatifs.

❖ Dispositif

Le programme de la LME propose quatre séminaires de recherche spécifiques :

M. Belkaïd Biographie éducative et savoirs expérientiels 843

Le séminaire propose une formation à la recherche éducationnelle à partir d'un corpus de données issues de documents autobiographiques : récits de vie oraux retranscrits et documents autobiographiques écrits par les étudiants participants.

Le problématique centrale du séminaire sera, cette année, le corps. Les autobiographies disent quelque chose de la construction identitaire de chacun, les dimensions du vécu corporel, les savoirs qui sont inscrits dans nos vies par les expériences des corps, leurs incidences sur le rapport au Savoir.

La dynamique du séminaire demande en alternance un travail en duo (narrateur-narrataire), en solo (écriture autobiographique), en groupe (élaboration concertée d'une petite recherche), et en collectif (éclairages théoriques, mise en commun, discussions, partage).

Le portfolio de chaque étudiant consiste en la trace de leur "réception" d'un roman autobiographique, leur récit de vie retranscrit, un écrit autobiographique, une ébauche groupale d'une dimension de recherche à approfondir (panorama thématique, balisage pour un travail "faisable" dans les conditions du séminaire, pistes d'investigation...), une fiche de lecture d'un texte tiré d'une bibliographie élaborée par le groupe, le rapport final du travail du groupe rendant compte des étapes traversées, des hypothèses de travail, de la réflexion et des résultats atteints).

F. Conne Didactique des mathématiques 845

Dans le cadre de la LME, l'objectif de ce séminaire sera de présenter aux étudiants quelques aspects d'une pratique de recherche en didactique des mathématiques. Mon intention n'est pas de former de futurs chercheurs, mais bien de former de futurs enseignants au fait des pratiques de recherches. Cette formation devrait les outiller pour trois choses :

1° Leur donner des clés de lecture des documents de recherche et en particulier une meilleure compréhension de la manière dont les chercheurs en didactique de mathématiques s'y prennent.

2° Par comparaison et contraste des conditions de travail, leur permettre de situer leur propre pratique (en stage et future) par rapport à celle des chercheurs.

3° Les introduire au pilotage d'une expérience contrôlée par un chercheur (par exemple en vue de leur mémoire de licence, mais en vue aussi de futures collaborations). Le séminaire sera d'une part consacré à la présentation de recherche déjà faites, et d'autre part à la discussion sur les moyens d'amorcer une étude de type exploratoire dans une classe et à propos d'une question précise. Cette année le séminaire sera centré sur le domaine de l'enseignement élémentaire de la géométrie. Sans vouloir limiter l'accès au séminaire, il me semble idéal que le groupe d'étudiants ne dépasse pas une quinzaine de personnes.

J. Dolz Ecriture des textes narratifs et expositifs 844

Le thème d'étude de cette année sera l'analyse des pratiques d'enseignement du récit et de l'écriture pour apprendre, notamment en sciences naturelles et/ou en géographie. Une recherche sera menée pour analyser les caractéristiques de cet enseignement et les effets sur les capacités des apprenants. Le séminaire se déroule selon les étapes suivantes:

- 1) lecture d'articles de recherche concernant l'enseignement de la lecture et de l'écriture des textes narratifs et expositifs;
- 2) construction d'un champ conceptuel et formulation de questions de recherche à propos de l'enseignement de ces textes;
- 3) analyse des interactions en classe dans le cadre de cet enseignement;
- 4) étude des capacités langagières mobilisées par les élèves. L'analyse des données recueillies donne lieu à des rapports écrits de recherche qui font l'objet de l'évaluation.

**Y. Rouiller Interactions entre élèves et progression
des apprentissages 841**

La pédagogie coopérative intéresse de plus en plus d'enseignants dans notre contexte romand. Elle offre en effet des principes, des structures et des outils favorisant des interactions efficaces entre les élèves, que cela soit pour apprendre à coopérer ou coopérer pour apprendre. Cette approche propose, entre autres, d'organiser sa classe en équipes d'élèves interdépendants et de considérer les compétences sociales comme des objectifs d'apprentissage au même titre que les objectifs scolaires plus directement liés aux contenus disciplinaires. L'activité de recherche conduite dans le séminaire implique elle-même une coopération entre les participants. Elle propose d'étudier le déroulement de quelques situations d'enseignement/apprentissage mises en œuvres dans des classes primaires.

Le séminaire est constitué de plusieurs phases: construction du cadre conceptuel, initiation à l'observation, récolte de données en classe, analyse et interprétation de données, rédaction d'un rapport de recherche. Un plan de recherche est proposé aux étudiants sous une forme relativement élaborée afin d'accélérer le processus de recherche sur une année académique. Un accent plus particulier est mis sur la construction du cadrage théorique, la récolte et mise au net d'une tranche de données, l'analyse et interprétation de données et l'écriture du rapport.



Les étudiants peuvent également choisir un séminaire de recherche (UF 008, 011, 014, 017a, 017b ou 047) dans le programme de la LMRI à condition :

- que son horaire n'interfère pas avec celui des UF compactes et des écoles primaires ;
- qu'il soit déclaré ouvert par les responsables du module LMRI auquel le séminaire appartient.

DEUXIEME ANNEE DU DEUXIEME CYCLE

UNITES DE FORMATION COMPACTES

2.1. Complexité et gestion de projet (EI 762)

Etiennette Vellas (coordinatrice de l'unité), Michèle Bolsterli, Andreea Capitanescu, Monica Gather-Thurler, Olivier Maulini, Philippe Perrenoud.

⌚ Objectifs

Cette unité de formation a pour but de réunir, relier et intégrer les connaissances construites à travers différentes approches de la formation, pour aborder le métier dans sa globalité, sa complexité. Si pour assurer l'appropriation de savoirs spécifiques, certaines unités de formation séparent les diverses facettes du métier, l'unité de formation d'intégration *Complexité et gestion de projet* est, au contraire, un lieu qui favorise l'observation, l'analyse et l'exercice de la mobilisation simultanée des connaissances construites séparément.

Cette unité de formation a de plus pour objectifs de :

- réfléchir et construire des concepts et des outils relatifs à la mise en projet des élèves, aux démarches de projet, au projet personnel, aux projets d'école ;
- identifier des compétences professionnelles à construire et des ressources à mobiliser dans ce domaine ;
- réfléchir sur les projets et les démarches de formation comme sur la façon dont on se forme.

❖ Dispositif

Avant les vacances d'été, les étudiants choisissent leur formateur de terrain et déterminent avec lui une période de stage de deux semaines à effectuer avant la rentrée universitaire.

Durant ce stage les étudiants sont invités à :

1. Imaginer et concevoir, en collaboration avec le formateur de terrain, une démarche de projet réalisable en vingt ou trente heures (exercice d'imagination et de réalisme).
2. La proposer aux élèves avec suffisamment d'enthousiasme et d'ouverture pour que la plupart des élèves se mobilisent, acceptent de jouer le jeu, d'en faire leur projet (exercice de négociation et de dévolution).
3. L'animer et tenter de la conduire à son but (exercice de médiation, de régulation et de leadership).

Les étudiants peuvent travailler à deux sur le terrain.

Les étudiants rendront compte des diverses phases de la démarche et des effets observables, sur la base d'un canevas qui est travaillé avant le stage.

Durant les trois semaines de l'unité de formation, durant lesquelles sont travaillés les objectifs cités ci-dessus, les étudiants retournent sur le terrain pour notamment interroger des élèves, des enseignants ou encore d'autres acteurs de l'école.

Adresse internet : <http://unige.ch/fapse/SSE/teaching/uf762/ufi2.html>

2.2. Approches transversales II (EAT II)

Processus et difficultés d'apprentissage, régulation et différenciation

Differences individuelles et difficultés d'apprentissage (UF 741) : Anne Perréard Vité et Laurence Rieben ; Régulation des processus d'apprentissage et évaluation (UF 742) : Linda Allal et Edith Wegmuller ; Enseignement spécialisé et intégration (UF 743) : Greta Pelgrims Ducrey (coordinatrice du module) et Pierre-André Doudin.

Sans être un prérequis, il est souhaitable que l'étudiant ait des connaissances sur le développement cognitif de l'enfant, notamment en ayant acquis l'UF TCII.02 « Psychologie du développement cognitif » (L. Rieben).

◎ Objectifs

Le module est conçu pour permettre à l'étudiant de développer des compétences de réflexion et d'analyse relatives à l'apprentissage de l'élève, en lien avec les dispositifs mis en oeuvre pour induire sa progression en situation scolaire. L'étudiant aura notamment l'occasion de :

- acquérir des connaissances conceptuelles sur les dimensions cognitives, conatives et sociales des processus d'apprentissage d'enfants de 4 à 12 ans (de l'enseignement ordinaire et spécialisé), ainsi que dans les champs de l'évaluation, de la différenciation et des régulations des apprentissages,
- réfléchir sur la continuité et la spécificité des processus d'enseignement et des processus d'apprentissage des élèves fréquentant des classes des trois divisions de l'enseignement primaire (élémentaire, moyenne et spécialisée),
- analyser les différences entre élèves (caractéristiques, fonctionnement et engagement dans la tâche, sources d'éventuelles difficultés) en tenant compte des caractéristiques des situations d'apprentissage mises en place (type de tâche, nature des interventions de l'enseignant, interactions entre élèves, matériel didactique),
- traiter certaines problématiques spécifiques à chaque division, ainsi que les questions d'intégration et de passage entre l'enseignement ordinaire et spécialisé.

❖ Dispositif

Les neuf semaines du module sont divisées en trois parties. Les deux premières semaines se déroulent à l'université. Elles sont consacrées à des apports théoriques des trois domaines concernés par le module. Ces apports sont articulés dans le cadre d'une étude de cas.

Les trois semaines suivantes se déroulent dans des classes des divisions élémentaire, moyenne et spécialisée de l'enseignement primaire. Chaque étudiant passe une semaine complète dans chaque division et aura l'occasion de s'exercer à des démarches d'observation, d'entretien et de régulation avec des élèves.

Les quatre dernières semaines ont lieu à l'université. Elles visent l'élargissement des compétences par la reprise des démarches et par des apports conceptuels. Enfin, le concept de différenciation pédagogique est travaillé en lien avec les trois domaines concernés par le module.

2.3. Stages en responsabilité

Christiane Perregaux (responsable académique des stages) Maria-Salud Agassiz-Nunez, Malika Belkaïd, Michèle Bolsterli, Adrián Cordoba, Pierre-André Doudin, Ruhail Floris, Matthias Marschall, Olivier Maulini, Isabelle Mili, Greta Pelgrims-Ducrey, Anne Perréard Vité, Françoise Revaz, Richard Schubauer, Mireille Snoeckx, Thérèse Thévenaz, Etienne Vellas, Edith Wegmuller.

Objectifs généraux des stages en responsabilité

Les stages en responsabilité s'insèrent dans le programme de deuxième et troisième année du deuxième cycle de la LME. Conformément à l'objectif de la polyvalence de la formation, les étudiants effectuent ces stages dans les trois divisions de l'enseignement primaire. Tous les stages se déroulent sous la responsabilité conjointe des formateurs de terrain (FT) et des formateurs universitaires (FU). Ils doivent tous être réussis pour obtenir la Licence mention Enseignement.

Les stages en responsabilité représentent des moments privilégiés pour l'intégration des savoirs pratiques et théoriques. Leurs objectifs ne sont pas définis selon une progression linéaire. Aller du simple au complexe ne correspondrait pas à la logique du parcours et à la complexité d'une tenue de classe. C'est pourquoi, l'étudiant aura l'occasion, dès son premier stage en responsabilité, de s'essayer à enseigner toutes les disciplines. Il tient la classe le plus fréquemment possible en présence et en l'absence du formateur de terrain.

Les stages poursuivent tous des objectifs larges identiques: permettre aux étudiants de mobiliser en situation leurs connaissances et leurs pratiques, tant du point de vue des didactiques que des approches transversales ; éprouver les compétences nécessaires à l'exercice de la profession dans la vie quotidienne de la classe et de l'école. Chaque stage est par ailleurs centré sur des objectifs particuliers. Ces objectifs sont décrits dans les contrats pédagogiques concernant chaque stage (cf. Stages en responsabilité : document d'accompagnement, septembre 2001).

Stage en responsabilité (ES 781)

◎ Objectifs

Le premier stage (ES 781) dure 2 semaines et se veut une **initiation à la responsabilité**. Il offre à l'étudiant la possibilité de s'exercer à la profession enseignante, de procéder à un « état des lieux » de ses compétences en expérimentant ses acquis et en repérant ses points faibles. L'étudiant négocie des objectifs spécifiques avec son formateur de terrain en fonction de ses besoins et du contexte.

❖ Dispositif

Avant le stage, une rencontre tripartite collective réunit les étudiants, les formateurs de terrain et les formateurs universitaires pour finaliser la négociation des objectifs et pour se mettre d'accord sur les modalités de l'entretien bilan telles qu'elles sont décrites dans le contrat pédagogique.

Pendant le stage, la tenue de classe est en principe laissée à l'étudiant après un ou deux jours de familiarisation avec la vie de la classe. L'étudiant tient la classe en l'absence du formateur de terrain au moins pendant une journée (journée de formation à l'université entre formateurs universitaires et formateurs de terrain). Une réunion tripartite d'évaluation a lieu en fin de stage.

2.4. Didactiques des disciplines II (ED II).

Didactique du français (UF 721): Jean-Paul Bronckart; Françoise Revaz; Bernard Schneuwly, Thérèse Thévenaz Christen ; *Didactique des mathématiques* (UF 722): Jean Brun, Ruhal Floris, Maria-Luisa Schubauer-Leoni, **Richard Schubauer (coordinateur du module)** ; *Didactique de l'allemand* (UF 723) : Matthias Marschall ; *Didactique de la géographie* (UF 724) : Bernard Huber ; *Didactique de l'histoire* (UF 725) : Verdiana Grossi ; *Didactique des sciences* (UF 726): Maria-Salud Agassiz-Nunez ; avec la participation de François Audigier pour la didactique des sciences sociales.

◎ Objectifs

Pour le descriptif de ce module, se référer à celui du module *Didactique des disciplines I* (première année du deuxième cycle).



UNITES DE FORMATION FILEES

2.5. Méthodologies de recherche (UF 851)

Maria-Luisa Schubauer-Leoni (coordinatrice de l'unité), Linda Allal, Rita Hofstetter, Yviane Rouiller.

◎ Objectifs

- S'initier aux démarches de base des principales méthodes de recherche en sciences de l'éducation;
- préciser le choix de la méthodologie de recherche qui sera utilisée dans le mémoire, en la situant et la justifiant par rapport à d'autres choix méthodologiques possibles

❖ Dispositif

L'UF est constituée de quatre modules centrés chacun sur une méthodologie de recherche en sciences de l'éducation. Dans chaque module, sont abordées plusieurs procédures permettant de recueillir des données, ainsi que des méthodes d'analyse (qualitatives et quantitatives) correspondantes.

La présentation de chaque procédure de recherche comprend l'examen de ses présupposés et conditions d'application, ses apports et limites.

Chaque Module propose une série de travaux pratiques conçus pour simuler les étapes principales des démarches telles que réalisables dans le champ de l'éducation.

2.6. Séminaire de préparation au mémoire

Janette Friedrich, coordinatrice

M. Belkaïd

Séminaire de préparation au mémoire

861

Le séminaire de préparation au mémoire de licence en sciences de l'éducation se propose de procéder à une introduction tant théorique que pratique à la construction d'un objet d'étude, à son exploration à travers des démarches de recherche, au choix argumenté d'outils de travail parmi la diversité des méthodes disponibles, à la compréhension de la logique de construction d'une mini-recherche et de la restitution des résultats obtenus.

Par étapes, sont abordés le repérage de thématiques, le découpage en leur sein d'un objet de recherche en éducation, l'élaboration d'un cadre théorique et conceptuel, la formulation de questions de recherche, la proposition d'hypothèses de travail, la quête et la décision de l'outil méthodologique adéquat, l'établissement d'une première bibliographie.

Ces dimensions seront mises en œuvre pour chaque étudiant dans un projet de mémoire personnel pour lequel les exercices effectués constituent un premier défrichage et une base structurée, première esquisse vers un document à faire aboutir pour clôturer la licence en sciences de l'éducation.

Des travaux écrits et oraux auront lieu pendant le séminaire et concerteront des moments importants du processus. Un travail final, tenant compte des étapes traversées et des ajustements suggérés, mettra en forme l'esquisse du projet de mémoire élaboré progressivement.

J. Friedrich

Séminaire de préparation au mémoire

863

L'objectif de ce séminaire et de préparer l'étudiant à la rédaction d'un mémoire en sciences de l'éducation. Le séminaire contribuera à la définition d'une problématique de recherche et aidera l'étudiant à s'orienter et à s'insérer dans le champ des recherches en sciences de l'éducation. Dans ce but, une analyse comparative des mémoires récents en sciences de l'éducation sera faite pour repérer les démarches plurielles. Dans un deuxième temps, on vise à familiariser l'étudiant avec la construction concrète d'une recherche. Dans ce cadre, les points suivants seront travaillés:

- Construction d'un objet de recherche (le passage de l'intuition aux hypothèses de recherche)
- Lecture et recherche bibliographiques, élaboration d'un cadre conceptuel
- Détermination des méthodes de recherche
- Choix, recueil, analyse des données
- Ecriture, structuration du texte (plan, citations, notes, mise en page, etc...)

Une présentation orale de l'esquisse du projet de mémoire est souhaitée et sera accompagnée d'une discussion critique qui portera aussi bien sur les questions théoriques que méthodologiques. Un accent particulier sera mis sur la logique "propre" d'un travail scientifique (blocages possibles, changements d'objet en cours de route, émergence de problèmes inattendus) et sur les différents critères de scientificité en vigueur en sciences sociales.

Le but de ce séminaire est d'accompagner l'étudiant dans la rédaction de son projet de mémoire et de discuter les différentes étapes de l'élaboration d'une recherche :

- transformer une « idée » ou « envie » en problématique de recherche (problématisation, définition des hypothèses et questions de recherche, objectivation ou distanciation) ;
- choisir et élaborer une instrumentation méthodologique (entretiens, observations, analyse documentaire...) en relation avec la problématique abordée et les buts visés ;
- rassembler les connaissances théoriques et empiriques disponibles et se les approprier (revue de littérature, cadrage théorique et conceptuel) ;
- récolter et analyser les données empiriques et/ou le matériel documentaire ;
- se familiariser avec les formes d'écritures pratiquées dans les différentes disciplines en Science de l'éducation.

Ce séminaire proposera également une réflexion sur le statut du mémoire et de la recherche en Sciences de l'éducation. Les apports théoriques et méthodologiques s'articuleront pour l'essentiel sur les projets de recherche des étudiants.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui sont au début de leur réflexion sur le mémoire. L'objectif est de contribuer à la définition d'un projet concret de recherche à partir de leurs préoccupations et de leurs intérêts plus généraux. Il convient particulièrement aux étudiants intéressés par les problèmes relatifs à l'enseignement et à l'apprentissage en situation scolaire. Le séminaire se déroulera en deux parties: Dans un premier temps, une analyse comparative de mémoires récents en sciences de l'éducation sera faite dans le but de repérer des "styles" d'écriture et des domaines thématiques différents. Dans un deuxième temps, on travaillera plus systématiquement les points suivants:

- Construction et délimitation d'une problématique de recherche;
- Elaboration d'un cadre conceptuel de référence (revue de littérature et recherche bibliographique);
- Formulation de questions de recherche et d'hypothèses;
- Rédaction et mise en forme du mémoire (statut du mémoire, public visé, position de l'énonciateur, plan, citations, notes, mise en page, bibliographie).

Parallèlement, les étudiants seront invités à faire une présentation orale de leur projet de mémoire qui donnera lieu à une discussion critique.

2.7. Séminaires cliniques d'accompagnement

Voir présentation pour la première année du deuxième cycle (cf. chap. 1.5)



2.8. Didactiques des disciplines

Voir présentation pour la première année du deuxième cycle (cf. chap. 1.6)

TROISIEME ANNEE DU DEUXIEME CYCLE

STAGES

3.1. Stage extra-muros

Michèle Bolsterli (coordinatrice)

◎ Objectifs

Le stage extra-muros est l'occasion pour les étudiants de connaître d'autres réalités que celle de l'enseignement romand, notamment dans des milieux éducatifs, socio-culturels ou d'entreprises. Des projets éducatifs au sein d'établissements scolaires situés à l'étranger ou dans des régions suisses non francophones peuvent être envisagés en accord avec la coordinatrice.

❖ Dispositif

Ce stage hors établissement scolaire n'est pas organisé par la Section des Sciences de l'éducation. La recherche d'un tel stage incombe à l'étudiant.

Le stage dure **4 semaines** à plein temps ou son équivalent à temps partiel dans une ou deux institutions ou entreprises. Il peut être effectué pendant tout le deuxième cycle de la Licence mention *Enseignement*. (cf. Règlement interne des stages de la licence en sciences de l'éducation mention *Enseignement*, points 5 et 6).

Un stage ou un emploi s'étant déroulé durant les 5 années précédant l'admission à la LME peut être validé, pour autant qu'il n'ait pas donné lieu à d'autres équivalences.

Une **attestation**, dûment remplie par l'employeur et mentionnant les dates ainsi que la nature du stage, est remise à la coordinatrice (Michèle Bolsterli, bureau 4332, boîte aux lettres 449). Elle est accompagnée d'un bref **compte rendu** dont le formulaire sera distribué lors du module EI 762, à la rentrée de la deuxième année LME.



3.2. Stages en responsabilité

Christiane Perregaux (responsable académique des stages)

Le **module des stages en responsabilité** de 3^{ème} année du deuxième cycle comprend trois stages : un stage de 4 semaines, un stage de 2 semaines et un stage filé. Ces trois stages sont accompagnés par une même équipe universitaire.

Confier la responsabilité d'une classe à l'étudiant est un principe de base de ces stages en responsabilité. Cette responsabilité est négociée dans le cadre d'un contrat entre l'étudiant, le formateur de terrain et le formateur universitaire pour chaque stage.

Concernant les principes de base des stages en responsabilité, prière de se reporter à la rubrique « Objectifs généraux des stages en responsabilité » (chap. 2.3) ainsi qu'au document d'accompagnement des stages en responsabilité.



Stage en responsabilité (ES 751)

◎ Objectifs

Ce stage dure **4 semaines**. Il offre à l'étudiant la possibilité de tenir la classe en continu. Pendant ce stage, l'étudiant va :

- gérer la classe pendant plusieurs jours (au moins 8 jours de suite) sur les plans organisationnel, didactique et relationnel,
- adopter une position de réflexion sur sa pratique au travers de son expérience et de celle du formateur de terrain,
- développer ses capacités d'adaptation, son identité professionnelle et ses savoirs au contact de la classe.

❖ Dispositif

Le stage s'inscrit dans une logique de prise de responsabilité progressive où l'étudiant est observateur, intervenant, co-responsable et responsable de la classe qu'il tient « en solo » le plus longtemps possible.

Avant le stage, l'étudiant passe au moins une demi-journée dans la classe qui lui est attribuée afin de prendre contact avec le FT et les élèves et de fixer les modalités d'organisation du stage en accord avec le contrat pédagogique prévu (ce contrat donne le détail des différentes phases du stage, les modalités d'interactions entre l'étudiant, le FT et le FU et les modalités de certification). Dans le courant de la deuxième semaine de stage, une rencontre tripartite est fixée pour un bilan intermédiaire. Une réunion tripartite d'évaluation a lieu en fin de stage.



Stage en responsabilité (ES 752)

◎ Objectifs

Ce stage dure **2 semaines**. Comme les autres stages, il a comme objectif général la prise de responsabilité de la classe par l'étudiant. En outre, il met particulièrement l'accent sur 1 ou 2 objectifs axés sur la gestion des interactions entre élèves et/ou, selon le contexte, sur la collaboration entre professionnels. Ces objectifs spécifiques sont décrits dans le contrat pédagogique.

❖ Dispositif

Avant le début du stage, l'étudiant passe une demi-journée dans la classe afin de définir son projet. Il présente ce projet au cours d'une réunion tripartite ou remet au formateur universitaire un document décrivant le projet élaboré avant de commencer son stage.

Pendant le stage, l'étudiant tient la classe. Une réunion tripartite d'évaluation a lieu en fin de stage.



Stage en co-responsabilité (ES 753)

◎ Objectifs

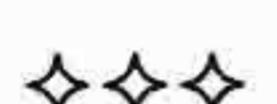
Ce stage a lieu **une demi-journée par semaine** (le jeudi matin ou éventuellement le vendredi matin) au moins pendant 12 semaines. Comme les autres stages, il poursuit l'objectif général de la tenue de classe. En outre, il s'agit pour l'étudiant d'observer et d'analyser la progression des élèves et de l'enseignement. Les objectifs spécifiques du stage sont, entre autres, les suivants :

- anticiper et organiser le contenu d'enseignement en termes de progression et de continuité ;
- observer et analyser l'évolution des élèves ;
- se donner des moyens pour procéder, selon le contexte, à une évaluation formative et/ou certificative.

❖ Dispositif

Dès que l'étudiant connaît son lieu de stage, il prend contact le plus rapidement possible avec son formateur de terrain pour organiser une demi-journée de familiarisation avec la classe. Il négocie avec le FT les objets d'enseignement qu'il assumera pendant le stage. Après trois ou quatre matinées effectuées, une rencontre tripartite a lieu pour finaliser les termes précis du stage.

L'étudiant prend en charge la classe toute la matinée et endosse la fonction d'enseignant pendant ce temps. Une réunion tripartite d'évaluation a lieu en fin de stage.



CONSOLIDATION DIFFERENCIEE

Edith Wegmuller (coordinatrice)

◎ Objectifs

Le but principal de la Consolidation différenciée (CD) est de permettre aux étudiants de compléter ou d'approfondir leurs acquis en fonction de leurs manques ou de leurs projets à ce stade de leurs études.

La CD représente 9 crédits à obtenir au cours de la dernière année du deuxième cycle et a pour prérequis toutes les autres unités compactes du programme LME. Elle se situe en parallèle avec les stages en responsabilité (un filé et deux compacts), divers cours filés et la préparation du mémoire.

La CD a quatre objectifs principaux :

- a) offrir des compléments de formation dans des domaines où des manques ont été constatés dans le dispositif ; b) répondre aux besoins des étudiants, notamment à des lacunes constatées lors de leur parcours ; c) offrir la possibilité d'un élargissement des connaissances acquises par les étudiants ; d) offrir des enseignements établissant des ponts entre les UF, les domaines et les disciplines, impliquant une co-animation.

❖ Dispositif

Les étudiants s'inscrivent aux UF de leur choix, de sorte à totaliser au moins 9 crédits : 3 crédits doivent être inscrits parmi 4 offres d'UF d'intégration et 2 fois 3 crédits parmi des offres proposées par les modules compacts de formation ou

correspondant à la demande d'un grand nombre d'étudiants.

Ces offres de consolidation différencierées sont répertoriées dans une brochure que chaque étudiant recevra en début de dernière année de formation.

Afin de tenir compte au mieux des autres obligations, les offres de CD sont proposées principalement le **lundi, mardi et vendredi entre 8h et 16h** en dehors des périodes consacrées aux stages en responsabilité.

Deux demi-journées de travail sur la consolidation différencierée ainsi que sur les stages en responsabilité sont organisées à l'intention des étudiants la première semaine de rentrée universitaire dans le but d'établir un bilan de formation servant à orienter leur choix des 9 crédits de CD.

Dans le cas de problèmes particuliers, l'étudiant consulte la conseillère aux études ou le comité de programme.



UNITES DE FORMATION FILEES

4.1. Séminaire d'intégration de fin d'études

Christiane Perregaux, Thérèse Thévenaz (EI 871) ; Edith Wegmuller, Michèle Bolsterli (EI 872) ; Greta Pelgrims Ducrey, Richard Schubauer (EI 873) ; Anne Perréard Vité, Etienne Vellas (EI 874)

◎ Objectifs

Les séminaires d'intégration jouent un rôle-clé dans la dernière année de formation. Les étudiants doivent pouvoir les utiliser comme un lieu de parole pour leur questionnement, un lieu de prise de distance où les questions récurrentes peuvent être thématiquées et un lieu de partage d'expériences. Ces séminaires vont remplir un rôle double en jouant parfois sur le court terme, et parfois sur le long terme. Ils sont à la fois des lieux :

- d'écoute des questions qui se posent aux futurs enseignants;
- de réflexion collective sur l'intégration des différentes unités de formation
- d'approfondissement de certaines thématiques
- d'approfondissements tant des questions propres à certaines divisions que des questions de didactiques, de gestion de classe, etc.
- de liberté de parole pour toutes les questions qui surgissent, les angoisses qui se manifestent à l'aube de l'entrée dans le métier.

❖ Dispositif

Chaque séminaire sera donné tous les quinze jours par deux enseignants universitaires et suivi par une vingtaine d'étudiants. La réflexion menée dans le cadre du séminaire pourra bénéficier d'apports extérieurs et permettra aux étudiants de construire des liens entre leurs différents lieux de formation et d'expériences.

4.2. Didactiques des disciplines et approches transversales

Voir présentation de la première année du deuxième cycle (cf. chap. 1.6)

4.3. Unité de formation libre

1. L'UF libre de la troisième année du parcours conseillé peut être prise dans l'ensemble des cours offerts par la Section des sciences de l'éducation, de psychologie ou par les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève sous réserve des conditions suivantes:

- Un enseignement doit représenter l'équivalent de 56 heures, soit 6 crédits par année académique, ou de 2 x 3 crédits, soit 28 heures par semestre, et doit être dûment évalué.
- L'UF inscrite doit être compatible avec les obligations horaire du plan d'études de la licence mention Enseignement
- Pour inscrire cet enseignement auprès du Secrétariat de la Section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

2. En deuxième cycle mention *Enseignement*, les enseignements suivants ne peuvent être inscrits comme UF libres:

- les UF spécifiques de la mention LMFA
- les UF 20 « *Spécialisation clinique dans l'atelier d'apprentissage* », 23 « *Séminaire interactif et travaux pratiques: projets individualisés d'intégration: des théories aux pratiques* », 26 « *Séminaire interactif de recherche: médiations et remédiations : rapports entre acteurs et territoires* » de la mention LMRI. Ces UF ne peuvent en effet pas être inscrites hors modules et demandent, préalablement à leur inscription, l'acquisition des deux autres UF des modules concernés.
- l'UF 44 « *Séminaire de recherche en approches interculturelles de l'éducation* » du module Education interculturelle ne peut pas être inscrite hors module, le cours 43a ou 43b et le cours 42 doivent également être inscrits la même année ou déjà acquis.
- L'UF 46 « *Séminaire d'historiographie* » de la Faculté des lettres ne peut pas être inscrite hors module. Elle demande préalablement à son inscription l'acquisition des deux autres UF du module concerné.

3. L'UF libre peut être réalisée sous forme d'un projet indépendant conduit sous la responsabilité d'un enseignant de la Section des sciences de l'éducation, à l'exception des assistants. Pour inscrire cet enseignement auprès du secrétariat des étudiants de la section des sciences de l'éducation, l'étudiant doit attester de l'accord écrit de l'enseignant concerné sur le formulaire ad hoc.

4.4. Mémoire

Le mémoire de licence est commun aux trois mentions de la Licence en sciences de l'éducation. Pour soutenir le mémoire, l'étudiant doit avoir inscrit l'ensemble des UF du deuxième cycle de la LME. Le règlement interne, un document d'orientation ainsi qu'un formulaire concernant le projet de mémoire et la composition de la Commission du mémoire sont à disposition au secrétariat des étudiants.

ADRESSES

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Licence en sciences de l'éducation

Mention *Enseignement*

40, bd du Pont d'Arve

1205 GENEVE

Fax : 705 91 39

Téléphone E-mail

Coordinateurs :

François AUDIGIER	705 97 39	Francois.Audigier@pse.unige.ch
Mireille SNOECKX	705 91 88	Mireille.Snoeckx@pse.unige.ch

Responsable des réseaux de formateurs de terrain :

Susanne Hagemann	705 91 36	Susanne.Hagemann@pse.unige.ch
------------------	-----------	-------------------------------

Secrétaire LME :

Chantal MEIER	705 91 35	Chantal.Meier@pse.unige.ch
---------------	-----------	----------------------------

Coordinateurs des UF compactes et des modules :

Profession enseignante : rôles et identité		
Adrián CORDOBA	705 97 47	Adrian.Cordoba@pse.unige.ch

Didactique des disciplines I

René RICKENMANN	705 98 43	Rene.Rickenmann@pse.unige.ch
-----------------	-----------	------------------------------

Initiation aux médias et à l'informatique

François LOMBARD	705 93 86	François.Lombard@tecfa.unige.ch
------------------	-----------	---------------------------------

Approches transversales I :

Olivier MAULINI	705 91 78	Olivier.Maulini@pse.unige.ch
-----------------	-----------	------------------------------

Complexité et gestion de projet :

Etienne VELLAS	705 91 95	Etienne.Vellas@pse.unige.ch
----------------	-----------	-----------------------------

Approches transversales II :

Greta PELGRIMS DUCREY	705 90 47	Greta.PelgrimsDucrey@pse.unige.ch
-----------------------	-----------	-----------------------------------

Didactique des disciplines II

Richard SCHUBAUER	705 98 49	Richard.Schubauer@pse.unige.ch
-------------------	-----------	--------------------------------

Stages en responsabilité

Christiane PERREGAUX	705 91 96	Christiane.Perregaux@pse.unige.ch
----------------------	-----------	-----------------------------------

Stage extramuros

Michèle BOLSTERLI	705 91 08	Michele.Bolsterli@pse.unige.ch
-------------------	-----------	--------------------------------

Consolidation différenciée

Edith WEGMULLER	705 90 38	Edith-Wegmuller@ps.unige.ch
-----------------	-----------	-----------------------------

Conseillère aux études :

Suzanne DE JONCKHEERE	705 90 11	Suzanne.DeJonckheere@pse.unige.ch
-----------------------	-----------	-----------------------------------

Pour les autres adresses, consulter le Plan d'études de la Section des sciences de l'éducation.